

2016

Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes,  
photogrammètres et experts fonciers

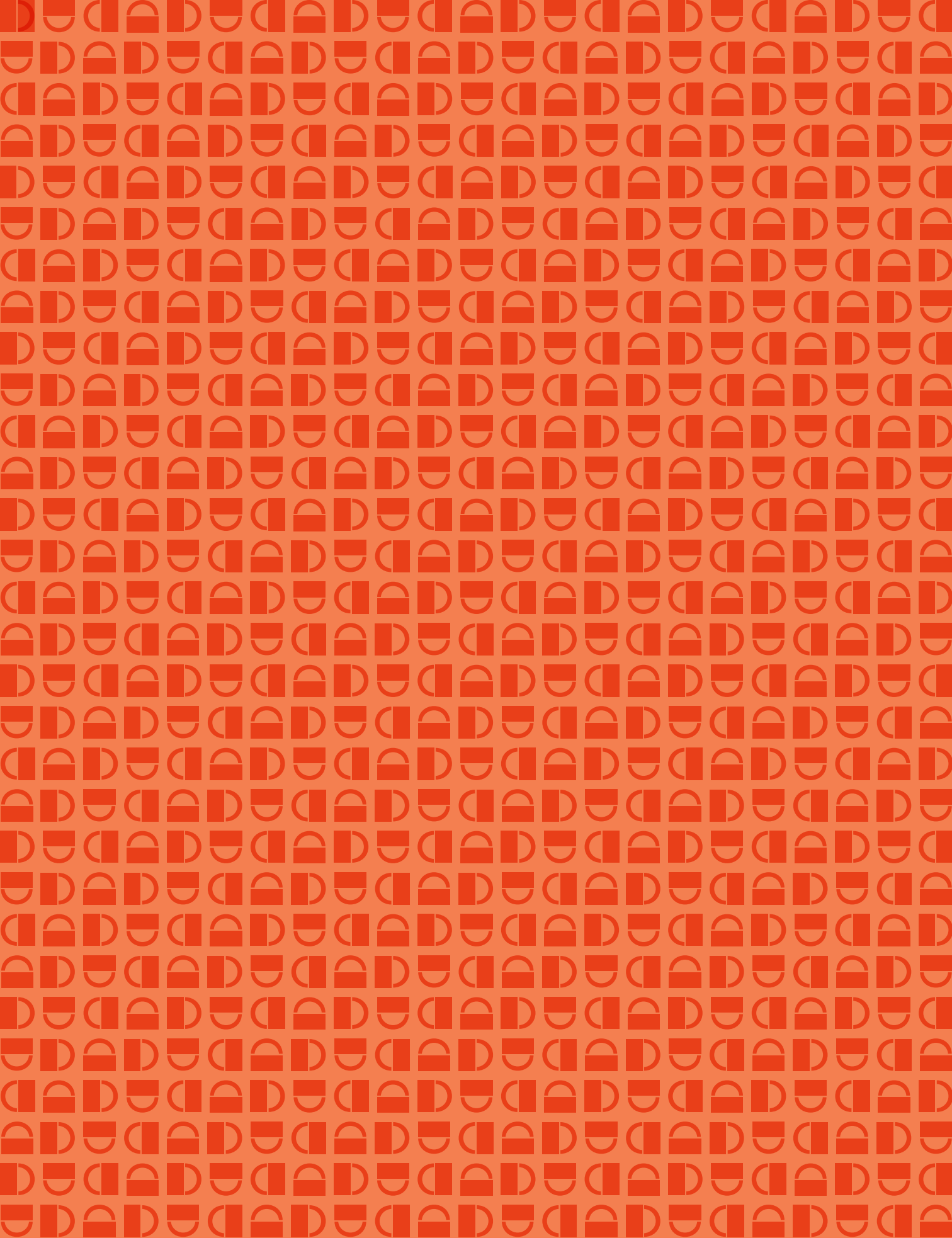


PORTRAIT DE BRANCHE



# Étude

**Ompl**  
Observatoire des métiers  
dans les professions libérales





# SOMMAIRE

## 04 Principaux enseignements

Entreprises de la branche  
Structuration de l'emploi  
Pratiques de formation

## 06 Étude initiée par la CPNE-FP des cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

Finalités  
Méthodologie

## 09 Entreprises de la branche

Effectifs salariés et non-salariés  
Répartition des effectifs salariés  
Trajectoire de l'emploi salarié  
Trajectoire des entreprises  
Chiffre d'affaires des entreprises

## 15 Structuration de l'emploi

Composition de l'emploi  
Caractéristiques des salariés  
Conditions d'emploi des salariés  
Rémunérations  
Flux d'emploi

## 29 Pratiques de formation

Formation initiale  
Formation continue des salariés  
Formation des géomètres-experts

## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS



1800  
établissements

10940  
salariés

2130  
non-salariés  
dont

+ de 1500  
de géomètres-experts

### ENTREPRISES DE LA BRANCHE

En 2014, 1800 établissements sont recensés dans la branche. Ils regroupent 10940 salariés et 2130 non-salariés (dont plus de 1500 géomètres-experts), soit un effectif total de 13070 personnes.

La plupart des structures sont de petite taille : en moyenne, la branche compte six salariés par établissement. Un salarié sur deux travaille dans des établissements de plus de 20 salariés. L'implantation des entreprises et la répartition géographique des salariés se caractérisent par un maillage territorial important, en particulier dans le Sud et l'Ouest de la France.

La trajectoire de l'emploi suit globalement la conjoncture de la construction. Depuis la crise immobilière de 2008, les entreprises de géomètres perdent de l'emploi après avoir connu une décennie de croissance : en 2014, 1400 salariés en moins par rapport à 2008. Cette baisse d'activité et d'emploi, enregistrée à partir de 2008, est venue stopper le mouvement de concentration des entreprises, à l'œuvre depuis 15 ans.

« Depuis la crise immobilière de 2008, les entreprises de géomètres perdent de l'emploi après avoir connu une décennie de croissance. »

### STRUCTURATION DE L'EMPLOI

Les métiers de géomètre-expert, géomètre-topographe et autres techniciens constituent l'essentiel (plus de 70 %) des effectifs des entreprises. La composition de l'emploi est restée plutôt stable depuis 10 ans. Toutefois, la relative diversification des métiers techniques, entamée au milieu des années 2000 avec l'intégration de profils ingénieurs, cadres d'étude et architectes, est en recul depuis 2008.

En lien avec le poids élevé des métiers techniques, les entreprises de géomètres constituent un secteur masculinisé : près de 70 % des salariés sont des hommes (80 % dans les métiers techniques). L'âge moyen s'élève à 39 ans, un peu plus faible que dans l'ensemble des activités du tertiaire. Les géomètres-experts se signalent par un âge moyen sensiblement plus élevé (47 ans).

Le niveau de diplôme s'est sensiblement accru dans les générations les plus récentes de salariés : 60 % des plus de 30 ans ont un diplôme supérieur au Bac+2, contre moins de 20 % des plus de 50 ans. Parmi les diplômes préparant aux métiers techniques de la branche, le Bac professionnel reste le plus délivré sur les quatre dernières années. Néanmoins, les effectifs du BTS (Brevet de technicien supérieur) sont sur une tendance haussière, alors que les effectifs du Bac pro diminuent.

Les salariés des entreprises bénéficient de conditions d'emploi plutôt favorables et stables, avec une majorité de CDI (Contrat à durée indéterminée) et de temps complet. Ces conditions sont restées inchangées depuis 2008.



La rémunération dans la branche des entreprises de géomètres est relativement proche de celle des bureaux d'études techniques, tandis que les travaux publics pratiquent

des rémunérations supérieures. Par ailleurs, la dispersion des rémunérations est moindre dans la branche des entreprises de géomètres que dans les secteurs proches.

## PRATIQUES DE FORMATION

### ► FORMATION DES SALARIÉS

En 2015, légèrement plus de 40 % des entreprises ont eu recours à la formation professionnelle pour leurs salariés (sur financement de l'Opca, Organisme paritaire collecteur agréé). Néanmoins, la proportion d'entreprises formatrices, tout comme le nombre d'actions financées, suit une tendance baissière depuis 2012.

L'âge et le temps de travail influent sensiblement sur la probabilité de se former : les plus de 50 ans et les salariés à temps partiel ont moins souvent accès à la formation. À l'inverse, il existe peu de différences dans les taux d'accès selon le genre.

Les formations techniques sont prépondérantes dans la branche. Elles représentent, selon les années, entre la moitié et les deux tiers des formations suivies et portent avant tout sur les logiciels professionnels.

La répartition des formations par grands thèmes évolue peu au cours du temps. Cependant, un pic de formations juridiques en 2007 et en 2012, années de réforme du code de l'urbanisme, et une diminution des formations liées aux diagnostics et à l'immobilier depuis 2008 sont visibles.

### ► FORMATION DES GÉOMÈTRES-EXPERTS

Près de 70 % des formations suivies par les géomètres-experts non-salariés (sur financement des professionnels libéraux) sont relatives à leur cœur de métier (technique et juridique).

Un quart des formations financées visent à accompagner les géomètres-experts dans leur rôle de direction d'entreprise (management, gestion, développement commercial et réglementation sociale).



« Les formations techniques représentent entre la moitié et les deux tiers des formations suivies et portent avant tout sur les logiciels professionnels. »

40 %  
d'entreprises formatrices

70 %  
des formations suivies  
par les géomètres-experts  
non-salariés relatives à  
leur cœur de métier

## ÉTUDE INITIÉE PAR LA CPNE-FP des cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

« Le **géomètre-expert** identifie, délimite, mesure, évalue la propriété immobilière publique ou privée, bâtie ou non, tant à la surface qu'en sous-sol, ainsi que les travaux qu'on y exécute et organise son enregistrement et celui des droits réels attachés. »

« Le **géomètre-topographe** réalise des relevés topographiques qui permettent de représenter sur un plan les formes et les détails du terrain à l'aide d'un appareil spécialisé (le théodolite) en n'omettant aucun détail. Il mesure les superficies et note tous les aspects physiques du site en étudiant les sous-sols. Il traite la partie technique du métier et participe aux travaux de génie civil, topographie générale, expertises techniques, à l'exception du domaine foncier, réservé aux géomètres experts-fonciers. »

### FINALITÉS

Ce portrait statistique, qui constitue la première partie d'une étude prospective de branche, résulte d'une demande de la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNE-FP) des cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers adressée à l'OMPL (Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les professions libérales). Sa finalité est d'apporter des éléments d'observation, d'analyse et de prospective qui serviront :

- à la branche, dans l'élaboration de sa politique emploi-formation et en particulier

de la GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) ;

- aux entreprises, pour disposer d'un regard extérieur sur l'évolution des entreprises, des emplois et des compétences ;
- aux salariés pour mieux appréhender leur évolution et leur mobilité professionnelles.

Dans ce document, en vertu des terminologies en vigueur, la branche professionnelle des cabinets d'experts, de géomètres-topographes, photogrammètres et d'experts fonciers est désignée par les expressions « branche des entreprises de géomètres » ou encore « branche des métiers du géomètre ».

### MÉTHODOLOGIE

#### ► SOURCES DES DONNÉES EXPLOITÉES

La branche professionnelle comprend les entreprises qui appliquent la convention collective des cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers datée du 13 octobre 2005, et dont l'IDCC (Identifiants des conventions collectives) est 2543.

L'activité principale exercée par les entreprises de la branche est définie par les codes NAF (Nomenclature d'activités française). Elle correspond majoritairement au code NAF 71.12A : activités de levé géodésique, de levé cadastral et délimitation, de relevé hydrologique, de levé souterrain ainsi que les activités de photogrammétrie.

Différentes sources statistiques sont utilisées suivant les thèmes abordés.

#### Établissements et effectifs

L'estimation des effectifs de la branche est réalisée à partir du rapprochement de ces différentes sources :

- recensement des effectifs collectés par Actalians (organisme paritaire collecteur agréé des professions libérales, de l'hospitalisation privée et de l'enseignement privé) ;
- exploitation de la DADS (Déclaration annuelle des données sociales) de 2012 réalisée par la Dares (Direction de

l'animation, de la recherche, des études et des statistiques) sur la base du rattachement des entreprises à l'IDCC 2543 (Convention collective de la branche);

- données proposées par l'ACOSS (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) (2009-2014) sur l'emploi salarié des entreprises de géomètres rattachées au code NAF 71.12A;
- données Unistatis plus anciennes compilées par l'Unédic (1994-2009) sur le rattachement au même code d'activité.

Les effectifs indépendants et libéraux (comprenant en particulier la majorité des géomètres-experts) sont estimés à partir du recensement général de la population (2011 et 2012) de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques).

### Caractéristiques des salariés

Une nomenclature des métiers a été construite, à partir d'un traitement de l'Enquête emploi, des DADS et du recensement. Elle a permis d'extraire la liste des métiers présents dans la branche à un niveau de libellé fin.

L'analyse détaillée par métier a été menée à partir :

- d'une exploitation spécifique du fichier des DADS au 1/12<sup>e</sup> portant sur le périmètre de la convention collective et disponible pour les années 2007 à 2012, ainsi qu'une exploitation du fichier DADS complet disponible pour l'année 2012 pour la branche des entreprises de géomètres;
- de l'Enquête emploi de l'INSEE exploitable pour les années 2003 à 2014.

### Rémunération des salariés

Les données sur les salaires sont issues des informations contenues dans le fichier des DADS au 1/12<sup>e</sup> qui portent sur la rémunération nette totale annuelle, exploitées pour les salariés à temps plein et présents sur l'ensemble de l'année.

Des exploitations comparatives ont été menées avec la branche des travaux publics et la branche des bureaux d'études techniques.

### Pratiques de formation

Les données exploitées sont issues :

- des données brutes issues des fichiers d'Actalians pour les années 2006 à 2015, concernant la formation des salariés des entreprises de géomètres;
- des données du Fifpl, concernant la formation des géomètres-experts non-salariés.



« Le **photogrammètre** détermine la forme, les dimensions, la position dans l'espace d'un objet à partir de photographies. La photogrammétrie, très utilisée pour les levés topographiques, a de nombreuses autres applications : archéologie, architecture, médecine, travaux publics, étude de phénomènes fugitifs (mécanique des fluides, balistique, etc.). »

« L'**expert foncier** conseille la famille, l'entreprise et les collectivités dans la gestion de leur patrimoine. Nombre d'experts fonciers et agricoles sont également experts auprès des Cours d'appel, les tribunaux administratifs ou la Cour de cassation. La profession d'expert foncier est une profession réglementée. »



### ► ESTIMATION DES EFFECTIFS SALARIÉS

Les effectifs salariés de la branche peuvent être estimés à partir de plusieurs sources administratives.

Sources	Années	Origine des données	Champ d'investigation retenu pour le rapport de branche	Estimation des effectifs salariés
Actalians	2012	Base cotisante	-	11 544
DADS	2012	Fichier au 1/12e	IDCC	11 388
DADS	2012	Déclaration au 31/12	IDCC	11 600
Recensement	2012	Base du RGP <sup>1</sup>	NAF	11 445
ACOSS	2012	Base Séquoia	NAF	11 524
Enquête emploi	2012	Enquête redressée	NAF	n.s.

Ces sources reposent sur des dispositifs statistiques qui diffèrent dans leur construction (modes de collecte de l'information, redressements...). C'est pourquoi des écarts

existent entre les différents résultats obtenus. Ceux-ci ne présentent toutefois pas de variations significatives.

### ► PARTENAIRES DE L'ÉTUDE

Ce travail a été réalisé en coproduction. Les partenaires et copilotes de l'étude sont :

- l'OMPL ;
- la CPNE-FP des cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers ;
- le cabinet Quadrat-Études.

L'OMPL est le financeur de cette étude. Il est l'observatoire prospectif duquel relève la branche professionnelle. Il a une mission de production d'études sur les enjeux emploi-formation, notamment pour l'accompagnement des entreprises dans la définition de leurs politiques de formation, et des salariés dans l'élaboration de leurs projets professionnels.

La CPNE-FP a assumé la responsabilité du pilotage de cette étude. Elle joue un rôle clé pour l'appropriation et l'exploitation par la branche, ses entreprises et ses salariés, des analyses proposées dans le rapport.

Quadrat-Études, cabinet d'études et de conseil, a été choisi pour animer et produire la présente étude selon la méthodologie présentée ci-dessus.

<sup>1</sup> RGP: Recensement général de la population. Chaque année, une commune sur cinq de moins de 10 000 habitants est couverte de façon exhaustive. Les communes de plus de 10 000 habitants font l'objet d'un sondage pour lequel 8 % de la population est interrogée. Au total, 14 % des individus sont interrogés chaque année (Source: INSEE).



# ENTREPRISES DE LA BRANCHE

## EFFECTIFS SALARIÉS ET NON-SALARIÉS

### ► PRÈS DE 11 000 SALARIÉS ET PLUS DE 2 100 NON-SALARIÉS

En 2014, l'effectif global des entreprises de la branche s'élève à 13 070 personnes, dont 10 940 salariés et 2 130 non-salariés.

#### Effectifs salariés

Suite à une légère réduction des effectifs ces deux dernières années, la branche rassemble 10 940 salariés en 2014 selon l'ACOSS.

Les différentes sources statistiques disponibles (ACOSS, recensement et DADS) fournissent des estimations très similaires des effectifs salariés de la branche, selon une entrée par l'activité principale ou par la convention collective appliquée par les entreprises.

#### Estimation des effectifs salariés selon différentes sources

Source	Périmètre	2012	2014
Recensement	NAF 71.12A	11 445	n.d.
DADS	IDCC 2543	11 600	n.d.
ACOSS	NAF 71.12A	11 524	10 943

Sources disponibles en décembre 2015 : INSEE (RGP), Dares (DADS), ACOSS.

Deux autres secteurs du cadre de vie sont considérés à titre de comparaison : les entreprises d'architecture (environ trois fois plus de salariés que la branche) et les

bureaux d'ingénierie et d'études techniques (un périmètre sensiblement plus grand avec 248 600 salariés).

#### Estimation des effectifs salariés de secteurs d'activité proches

Autres activités du cadre de vie	2014
Activités d'architecture (71.11Z)	35 872
Ingénierie, études techniques (71.12B)	248 622
Activité des géomètres (71.12A)	10 943

Source : ACOSS, 2014.

#### Effectifs non-salariés

Les estimations réalisées à partir du recensement de la population de l'INSEE permettent d'estimer le nombre de non-salariés dans la branche à 2 130 en 2014. Parmi

eux, 1 500 géomètres-experts exercent en libéral, représentant la majorité des effectifs non-salariés des entreprises.



Effectifs en 2014

13 070

effectif total

10 940

salariés

2 130

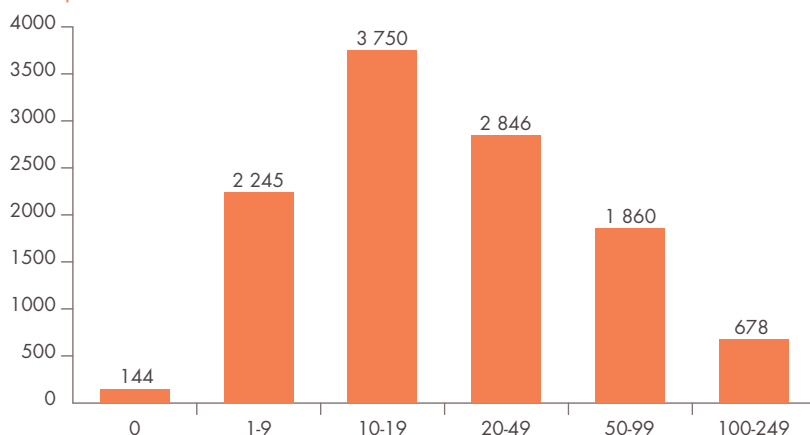
non-salariés  
dont libéraux

« Les établissements de moins de 20 salariés rassemblent 53 % des effectifs salariés de la branche. »

## RÉPARTITION DES EFFECTIFS SALARIÉS

### ► QUATRE SALARIÉS SUR DIX DANS DES STRUCTURES DE TAILLE MOYENNE

#### ④ Répartition des salariés selon la taille de l'établissement



Source : traitements Quadrat'études, DADS complète 2012.

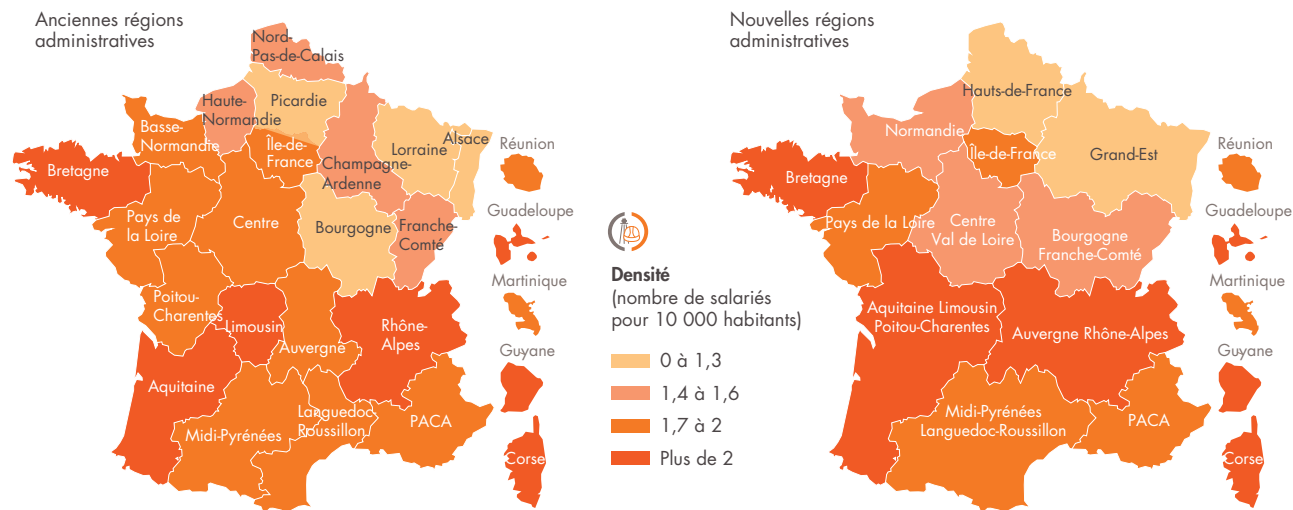
Les emplois se concentrent dans des structures de moins de 20 salariés qui rassemblent 53 % des effectifs de la branche. Néanmoins, une proportion significative travaille dans des structures de taille moyenne : plus de 40 % sont dans des établissements comptant entre 20 et 99 salariés.

### ► RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS

L'implantation des entreprises et la répartition géographique des salariés se caractérisent par un maillage territorial important,

en particulier dans le Sud et l'Ouest de la France.

#### ④ Répartition des salariés par région



Source : Traitements Quadrat'études, RGP et DADS 2012.

## Nombre de salariés selon le nombre d'habitants

En moyenne 1,9 salarié pour 10 000 habitants, cette répartition régionale de l'emploi suit la démographie générale de la population, plus que celle de l'emploi. La densité

est plus forte dans les régions qui présentent la démographie la plus dynamique, à savoir le Sud et l'Ouest du territoire.

## TRAJECTOIRE DE L'EMPLOI SALARIÉ

### ► NETTE INFLEXION DEPUIS 2008

#### Décennie de croissance jusqu'à la crise en 2008

Sur la période 1996-2008, la trajectoire de l'emploi dans la branche a progressé à un rythme inférieur à celle des activités proches : +2,1 % en moyenne pour les géomètres, contre +4,2 % pour les entreprises d'architecture et +4,5 % pour l'ingénierie et les études techniques.

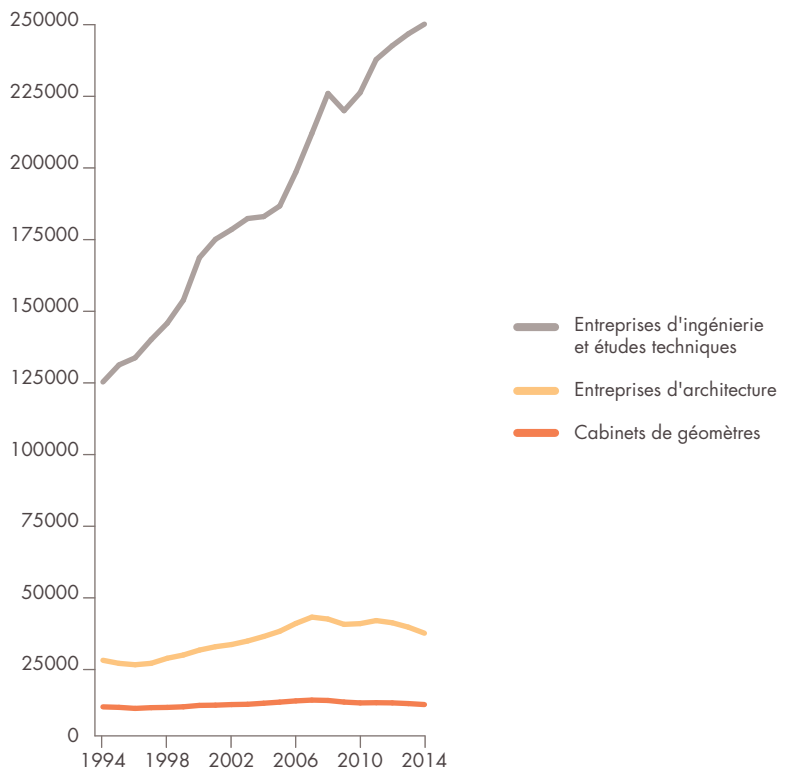
Pendant cette période, les entreprises de géomètres ont créé en moyenne 230 emplois chaque année.

#### Retournement de 2008

À partir de 2008, la trajectoire de l'emploi s'inverse clairement. Les effectifs des entreprises de la branche reculent de 240 salariés en moyenne par an. Ainsi, après plus de 10 ans de croissance, les effectifs de la branche diminuent depuis 2008 à un rythme annuel moyen de 2 % : sur la période 2008-2014, les entreprises de géomètres ont perdu plus de 1 400 salariés.

Simultanément, les entreprises d'architecture perdent 820 emplois par an, tandis que l'emploi salarié dans l'ingénierie et les études techniques s'infléchit moins fortement (+1,7 % sur 2008-2014).

### ④ Évolution des effectifs salariés



Source : Traitements Quadratétudes, ACOSS (de 1994 à 2014).

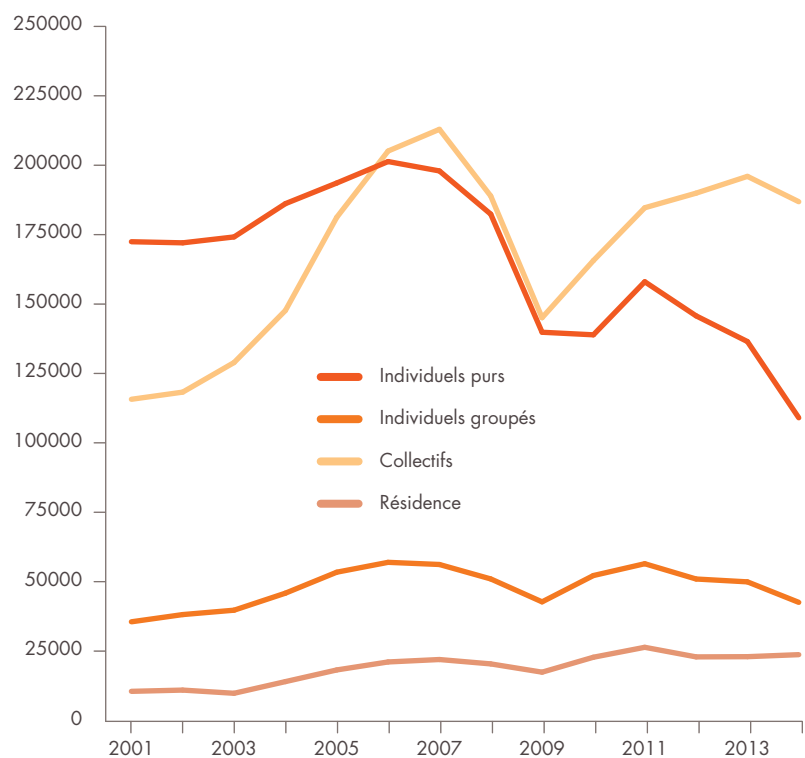
### Trajectoire de l'emploi liée aux fluctuations des mises en chantiers de logements individuels

La trajectoire de l'emploi salarié dans la branche, sur une tendance nettement baissière depuis 2008, est en partie déterminée par la conjoncture économique globale et notamment par celle de la construction.



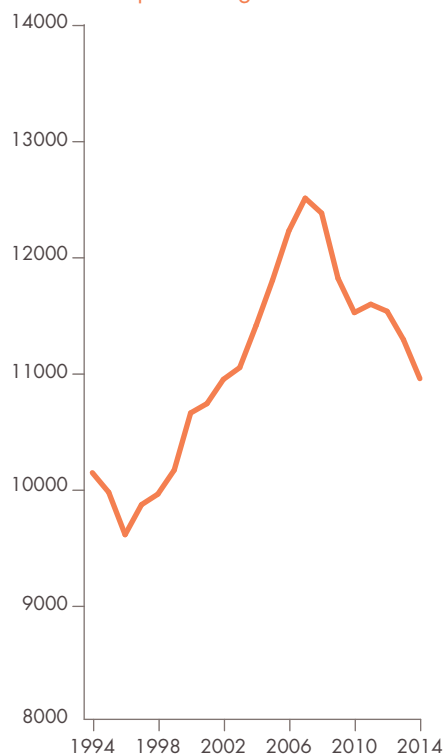
Une corrélation assez marquée de l'évolution de l'emploi dans la branche avec le PIB français et les mises en chantiers de logements, en particulier individuels et individuels groupés est observable.

### Évolution du nombre de mises en chantier par types de logements en France



Source : Sitadel, Ministère du Logement, MEDDE, (de 2001 à 2013).

### Évolution des effectifs salariés des entreprises de géomètres



Source : Traitements Quadratiétudes, ACOSS (de 1994 à 2014).

## TRAJECTOIRE DES ENTREPRISES

« Sur la période 2008-2014, les entreprises de géomètres ont perdu plus de 1 400 emplois. »

### ► DIMINUTION LENTE DEPUIS 20 ANS

En 2014, 1 800 établissements (unités de production pouvant dépendre d'une entreprise comptant plusieurs établissements) et 1 400 entreprises relèvent de la branche des entreprises de géomètres. À titre de comparaison, les activités d'architecture comptent cinq fois plus d'établissements (9 600) et les activités d'ingénierie, onze fois plus (20 420).

Le nombre d'établissements dans la branche a connu une baisse continue pendant 15 ans, puis une stabilisation à partir de 2008. En 20 ans, la branche a vu ses effectifs d'établissements décroître de 12 %. À titre de comparaison, les activités d'architecture et d'ingénierie ont connu des évolutions divergentes. Le nombre d'entreprises d'architecture a suivi une trajectoire à

la hausse, puis un retournement à partir de 2008 : - 8 % entre 2008 et 2014. Dans le même temps, le nombre de bureaux

d'ingénierie a continué à croître, avec une augmentation de près de 10 % sur la période 2008-2014.

### ➤ ABSENCE DE DYNAMIQUE DE CONCENTRATION

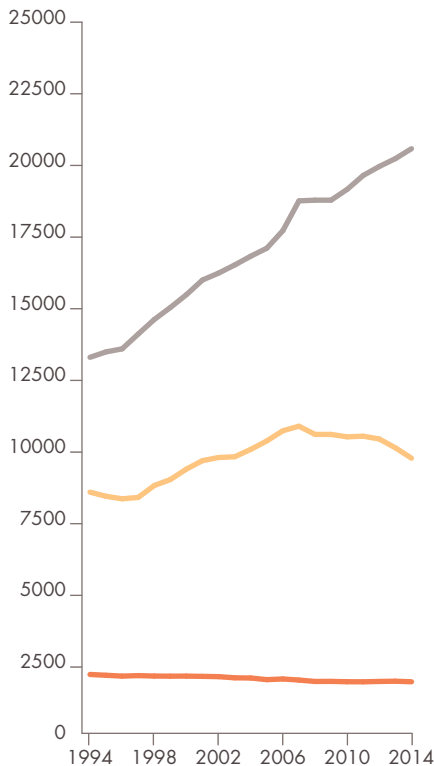
#### En moyenne six salariés par établissement

En 2014, les entreprises de géomètres emploient en moyenne six salariés, alors que les bureaux d'ingénierie en salarient le double et les entreprises d'architectes un peu moins (quatre salariés en moyenne). Cette valeur correspond à un niveau de concentration légèrement inférieur à la moyenne des activités tertiaires (neuf salariés en moyenne).

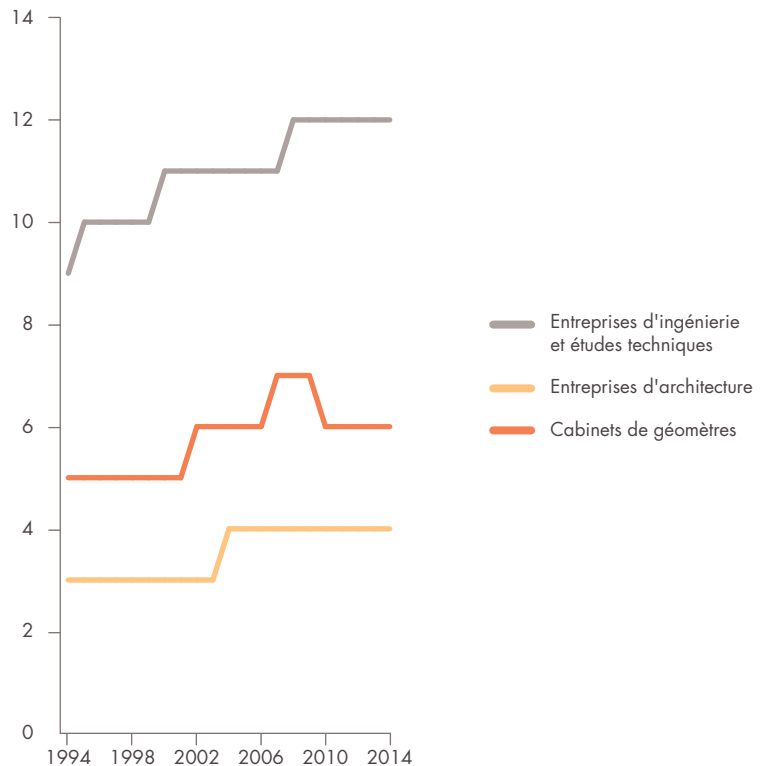
#### Concentration des établissements liée au dynamisme de l'activité

Une corrélation de l'indicateur avec la conjoncture du secteur est constatée. Ainsi, le nombre moyen d'entreprises de géomètres a connu une hausse constante en période de croissance de l'emploi (1995-2008), avant de s'infléchir à partir de 2008. L'évolution de l'indicateur est identique dans les activités d'architecture. À l'inverse, le nombre moyen de salariés continue de progresser dans les bureaux d'ingénierie (+ 30 % en 20 ans).

#### ④ Évolution du nombre d'établissements



#### ④ Évolution du nombre moyen de salariés par établissement,



Source : Traitements Quadrat'études, ACOSS (de 1994 à 2014).

## CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRISES

### ► CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIF PEU SENSIBLE À LA TAILLE DES ENTREPRISES

Les entreprises de géomètres-experts ont réalisé en 2014 un chiffre d'affaires total de 809 millions d'euros, ce qui représente un chiffre d'affaires annuel moyen de 71 900 € par actif (salariés et non-salariés). Ce chiffre apparaît assez peu sensible à la taille des entreprises: selon la taille des entreprises,

le chiffre d'affaires annuel moyen oscille entre 68 600 € et 75 900 €. Cet indicateur est plus élevé pour les entreprises comptant plus de 20 actifs. Il est équivalent dans les entreprises de 10 à 20 actifs, mais inférieur à 70 000 € dans les entreprises de 4 à 9 actifs.



Chiffre d'affaires annuel des entreprises

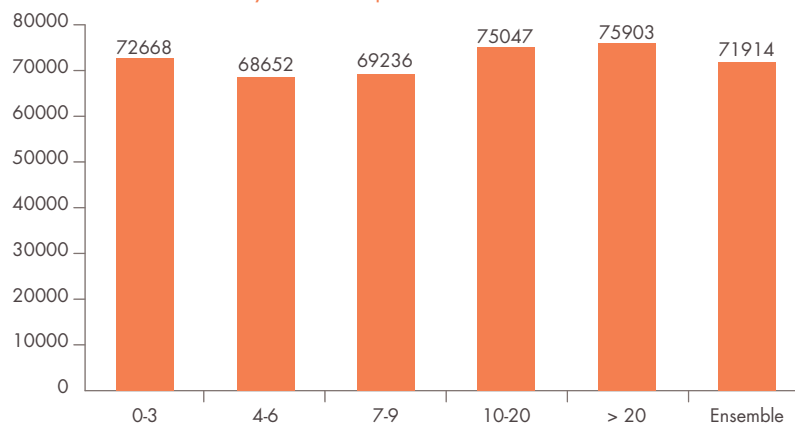
**234**

millions d'euros de CA de vente aux particuliers

**202**

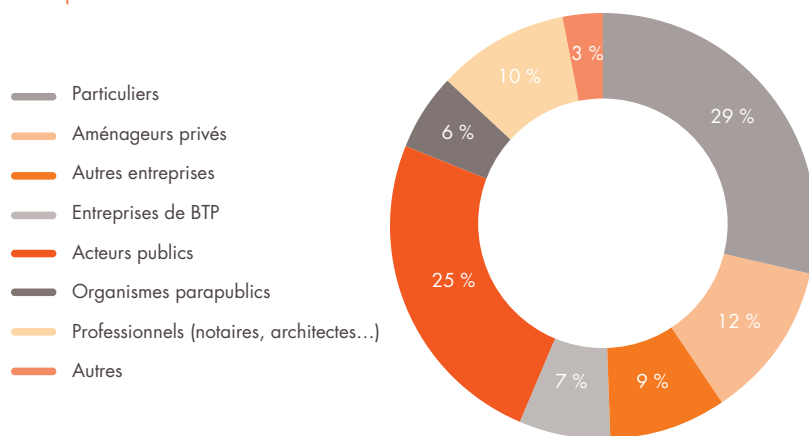
millions d'euros de CA de vente aux acteurs publics

### ⊕ Chiffre d'affaires moyen annuel par nombre d'actifs selon la taille de l'entreprise



Source: Ordre des géomètres-experts, 2014.

### ⊕ Répartition du chiffre d'affaires selon les donneurs d'ordres



Source: Ordre des géomètres-experts, 2014.

### ► PARTICULIERS, PREMIERS DONNEURS D'ORDRES

Les ventes aux particuliers représentent près de 30 % du chiffre d'affaires des entreprises de géomètres: les particuliers sont leurs premiers donneurs d'ordres en termes de chiffre d'affaires. Les professionnels du privé (aménageurs privés, entreprises du BTP (Bâtiment et travaux publics) et autres entreprises) représentent ensemble près de 30 % du chiffre d'affaires des entreprises. Les commandes des donneurs d'ordres publics génèrent un quart du chiffre d'affaires, et plus de 30 % en cumulant celles des organismes parapublics.

## STRUCTURATION DE L'EMPLOI

### COMPOSITION DE L'EMPLOI

#### ► GÉOMÈTRES, LA MOITIÉ DES EFFECTIFS DES ENTREPRISES

Les entreprises de géomètres emploient, tous statuts d'emploi confondus (libéral ou salarié), 2 130 géomètres-experts et 4 670 géomètres-topographes. Ces deux métiers représentent la moitié des effectifs totaux du secteur.

Les autres métiers techniques composent un quart des effectifs des entreprises : les autres techniciens et assistants techniciens regroupent 20 % des effectifs, et les cadres d'études, 3 %.

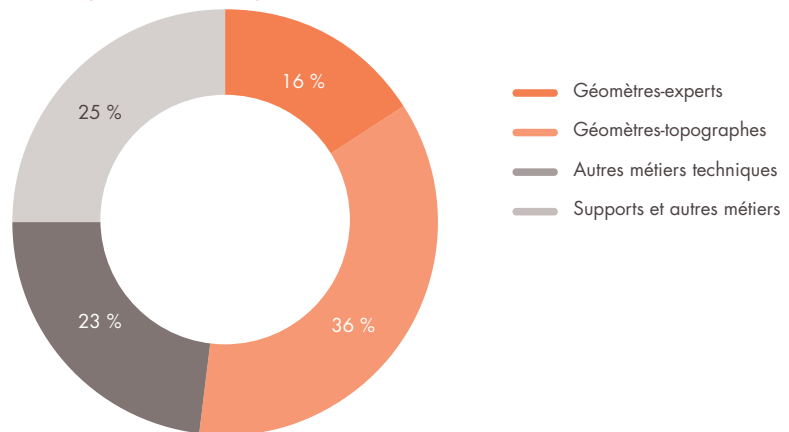
Le quart restant des effectifs se constitue principalement des personnels supports (personnels administratif et de gestion...).

#### ► COMPOSITION DE L'EMPLOI PLUTÔT STABLE DEPUIS 10 ANS

Globalement, les parts de chaque métier de la branche ont peu évolué au cours de la dernière décennie. Ainsi, les métiers techniques de géomètre-topographe et d'autres techniciens/assistants géomètres restent prépondérants : sur la période 2003-2014, ils représentent, selon les années, entre 56 % et 61 % des salariés de la branche.

Toutefois, à partir de 2005, les entreprises de géomètres ont intégré davantage de profils techniques de niveau cadre (ingénieurs, cadres d'étude et architectes). En 2008, ces métiers représentaient plus de 5 % des effectifs salariés. Depuis le retournement de la conjoncture économique en 2008, cette tendance est en recul : les ingénieurs, cadres d'études et architectes constituent en 2014 moins de 3 % des effectifs salariés.

#### ⊕ Composition de l'emploi en 2014 (effectifs salariés et non-salariés)



Sources : Traitements Quadratétudes, Enquête emploi et ACOSS (de 2003 à 2014), RGP (2011 et 2012), DADS 2012.

#### ► PEU D'EFFET DE LA TAILLE DE L'ÉTABLISSEMENT SUR LA COMPOSITION DE L'EMPLOI

La composition de l'emploi est globalement similaire quelle que soit la taille de l'établissement. Certaines différences peuvent néanmoins être relevées :

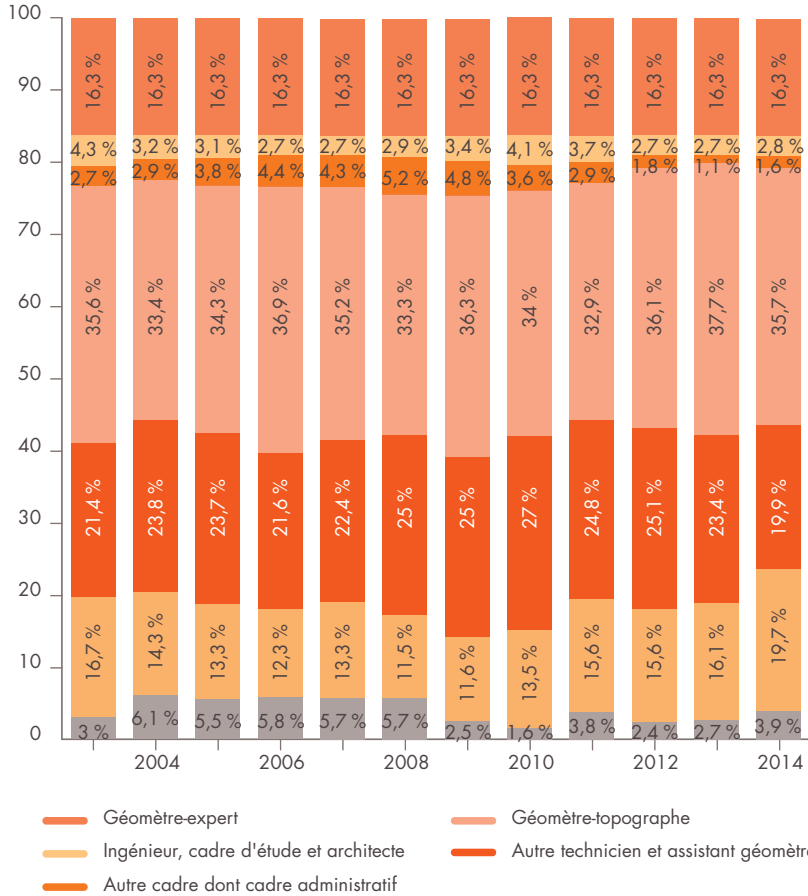
- la part des profils techniques de niveau cadre croît avec la taille de l'établissement. Ainsi, les ingénieurs, cadres d'étude et les architectes constituent 2 % des effectifs des établissements de moins de 10 salariés, contre 6 % dans les établissements de plus de 50 salariés ;
- la part des employés administratifs se réduit avec la taille. Ils constituent près de 22 % des effectifs salariés dans les établissements de moins de 10 salariés mais seulement 15 % dans les établissements

« Les métiers de géomètres-experts et de géomètres-topographes représentent la moitié des effectifs totaux du secteur. »

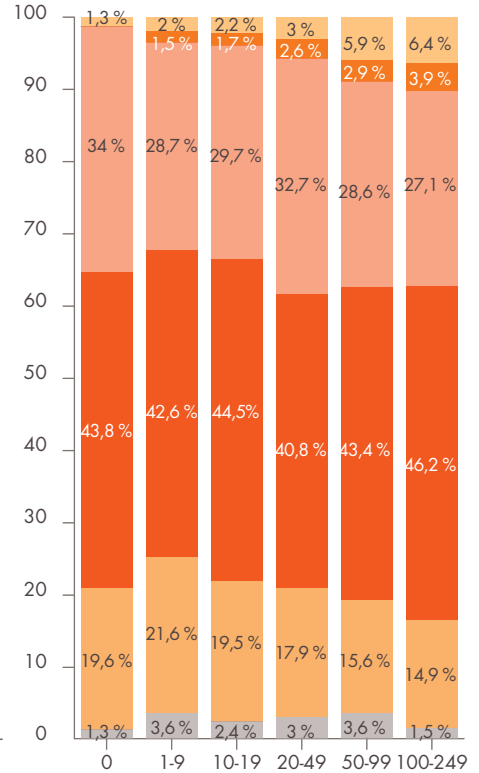
de plus de 100 salariés. En revanche, la proportion de cadres administratifs s'accroît pour atteindre près de 4 % dans les plus grandes entreprises ;

- les établissements de plus de 100 salariés tendent à privilégier les profils de géomètres-topographes, spécialisés, plutôt que ceux de techniciens ou assistants géomètres.

④ Évolution de la part de chaque métier (effectifs salariés)



④ Composition de l'emploi selon la taille de l'établissement (effectifs salariés) <sup>2</sup>



Sources : Traitements Quadratétudes, Enquête emploi et ACOSS (de 2003 à 2014), DADS 2012.

Sources : Traitements Quadratétudes, DADS 2012.

<sup>2</sup> Pour les établissements ne comptant aucun salarié au 31/12, les données présentées se réfèrent aux individus présents en cours d'année.



## CARACTÉRISTIQUES DES SALARIÉS

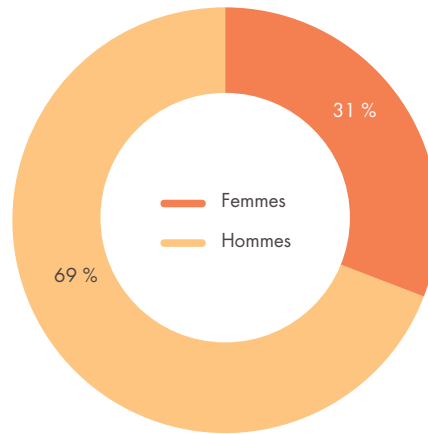
### ► ACTIVITÉ TRÈS MASCULINE

Près de 70 % des salariés de la branche sont des hommes.

Plus précisément, une forte segmentation entre les métiers techniques, très majoritairement masculins, et les métiers administratifs, très féminisés, est observée. Les hommes représentent ainsi plus de 80 % des effectifs dans les métiers techniques des entreprises de géomètres. Parmi eux, le métier de géomètre-expert est le moins féminisé, avec seulement 14 % de femmes.

À l'inverse, les femmes sont nettement surreprésentées parmi les employés (86 % de femmes), ceci correspond à la part des femmes parmi les employés administratifs dans la population générale (81 %). Au niveau cadre, 49 % des cadres administratifs sont des femmes (46 % dans la population générale).

### ④ Répartition des salariés par genre



Source : RGP 2012.



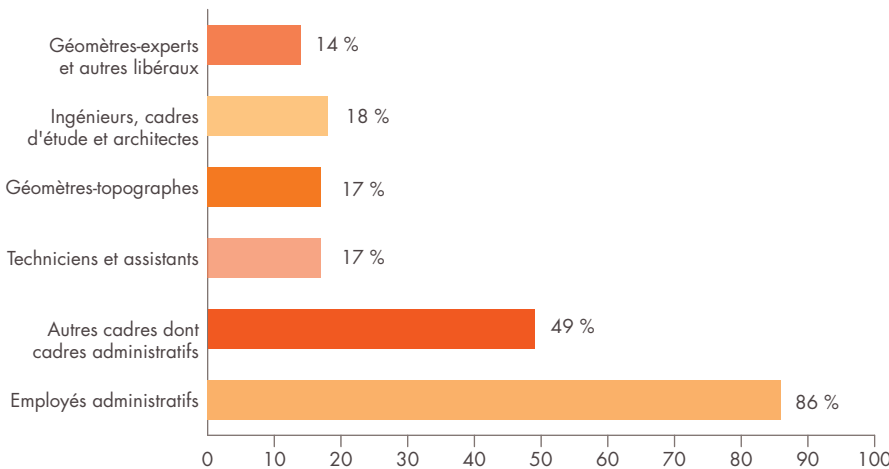
86 %  
des employés

14 %  
des géomètres-experts

18 %  
des ingénieurs, cadres d'étude et architectes

Sources : Traitements Quadrat-études, DADS et RGP 2012.

### ④ Taux de féminisation des métiers



Sources : Traitements Quadrat-études, DADS et RGP 2012.

« Les métiers techniques sont majoritairement masculins et les métiers administratifs féminins. »



Géomètres-experts

**56 %**  
de plus de 45 ans

**28 %**  
de plus de 55 ans

**1 %**  
de moins de 26 ans

Sources : Traitements Quadrat-études, DADS et Enquête emploi 2012.

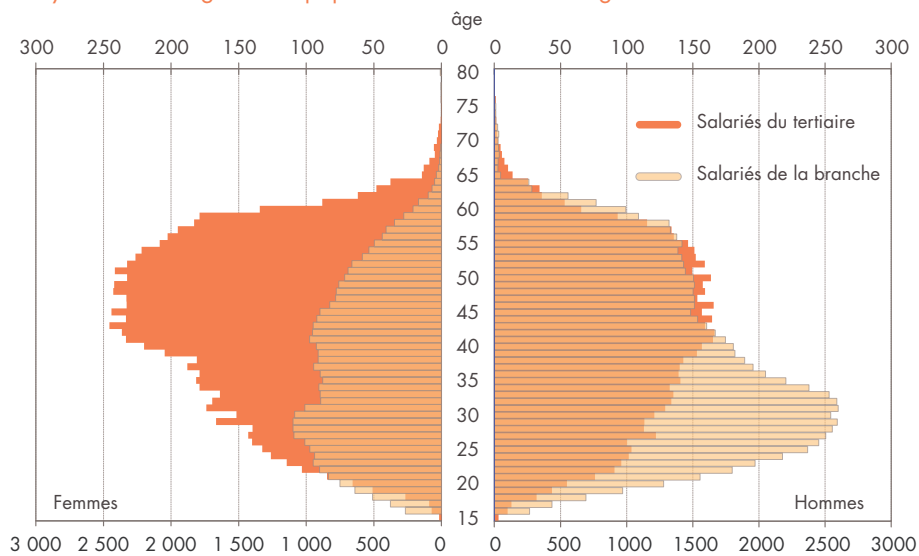
« L'âge moyen est le plus élevé chez les géomètres-experts. »

### ► POPULATION SALARIÉE PLUTÔT JEUNE, À L'INVERSE DES DIRIGEANTS

Les salariés de la branche se signalent par une pyramide des âges très distincte de celle de l'ensemble des activités du tertiaire, avec une population globalement plus jeune que l'ensemble du tertiaire. Les 25-35 ans constituent la tranche d'âge la

plus représentée dans la branche. Les moins de 26 ans regroupent 18 % des effectifs, contre 10 % dans l'ensemble du tertiaire. L'âge moyen se situe à 39 ans, contre 42 dans les activités du tertiaire.

### ④ Pyramide des âges de la population salariée selon le genre



Sources : Traitements Quadrat-études, DADS et Enquête emploi 2012.

À l'inverse, chez les géomètres-experts, les 45 ans et plus sont surreprésentés. Le métier de géomètre-expert enregistre les parts les plus élevées de personnels de 45 ans et plus (56 %). Les moins de 30 ans ne regroupant que 5 % des effectifs du métier.

L'âge moyen des employés administratifs est également supérieur à l'âge moyen dans l'ensemble de la branche.

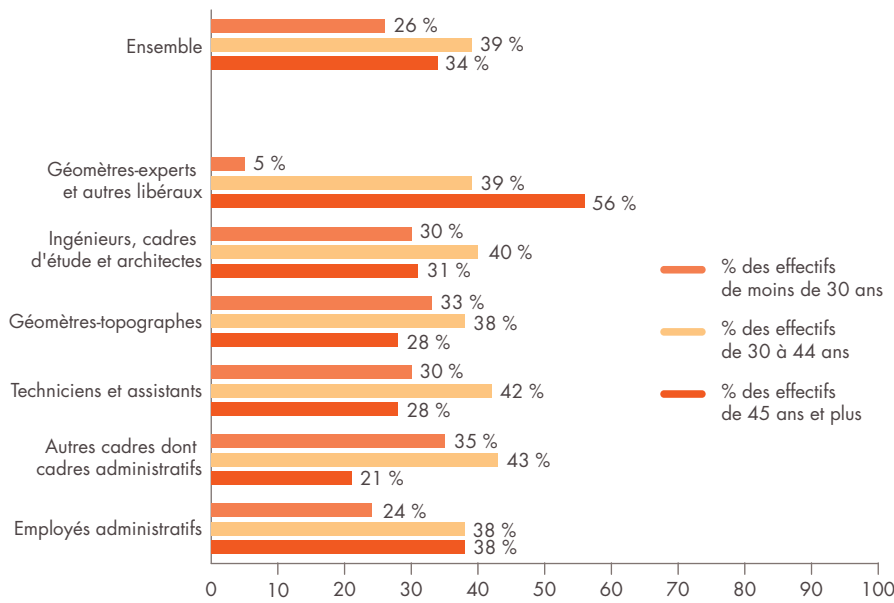
Enfin, l'ancienneté moyenne chez les salariés s'élève à cinq ans. L'ancienneté est plus élevée dans les métiers administratifs, de niveau cadre comme employé (respectivement 10 et 8 ans).

### ④ Âge moyen et ancienneté moyenne par métier

	Géomètres-experts et autres libéraux	Ingénieurs, cadres d'étude et architectes	Géomètres-topographes	Techniciens et assistants	Autres cadres dont cadres administratifs	Employés administratifs	Ensemble des salariés	Ensemble des actifs
Age moyen	47	38	37	37	35	40	38	39
Ancienneté moyenne	n.d.	3	4	5	10	8	5	n.d.

Sources : Traitements Quadrat-études, Enquête emploi de 2010 à 2014, RGP et DADS 2012.

④ Répartition des effectifs par tranche d'âge selon les métiers



Sources : Traitements Quadratétudes, DADS et RGP 2012.

« La branche est constituée majoritairement d'effectifs en milieu de carrière, âgés de 30 à 44 ans. »

➤ ÉLÉVATION DU NIVEAU DE DIPLOME

Niveaux de diplôme plus élevés parmi les salariés les plus jeunes

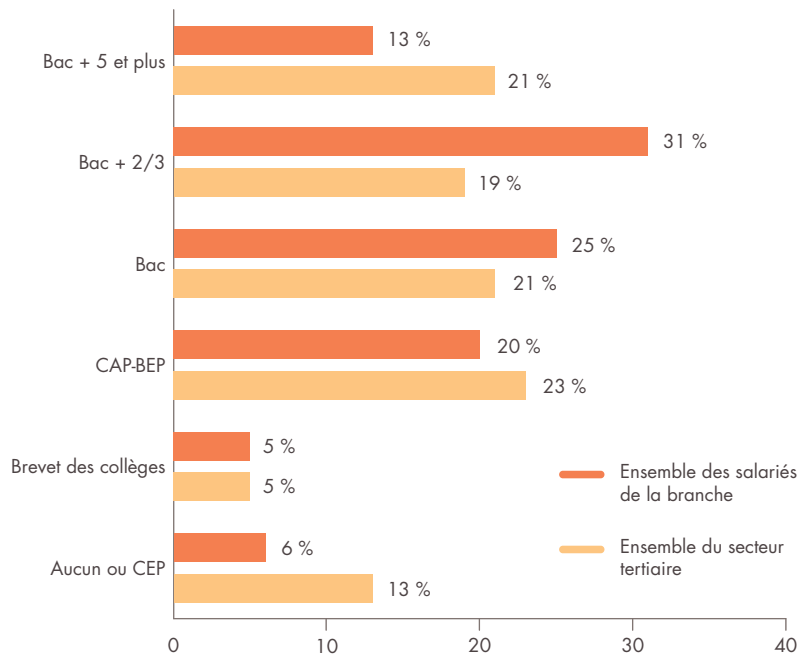
Près de 50 % des salariés détiennent un diplôme de niveau égal ou supérieur à Bac+2/3.

La branche compte moins de diplômés du deuxième cycle (master) que l'ensemble du tertiaire (13 % contre 21 %). Il faut par ailleurs souligner que plus d'un quart des effectifs ne possède pas le niveau baccalauréat, ce qui reste inférieur à la proportion dans l'ensemble du tertiaire.

Néanmoins, le niveau de diplôme s'accroît significativement dans les générations les plus jeunes : parmi les salariés de moins de 30 ans, près de 60 % ont un niveau supérieur à Bac+2, contre moins de 20 % des plus de 50 ans.

Par ailleurs, le niveau de diplôme moyen est similaire entre les hommes et les femmes.

④ Répartition des personnels selon le niveau de diplôme



Sources : Traitements Quadratétudes, DADS et RGP 2012.



50 %

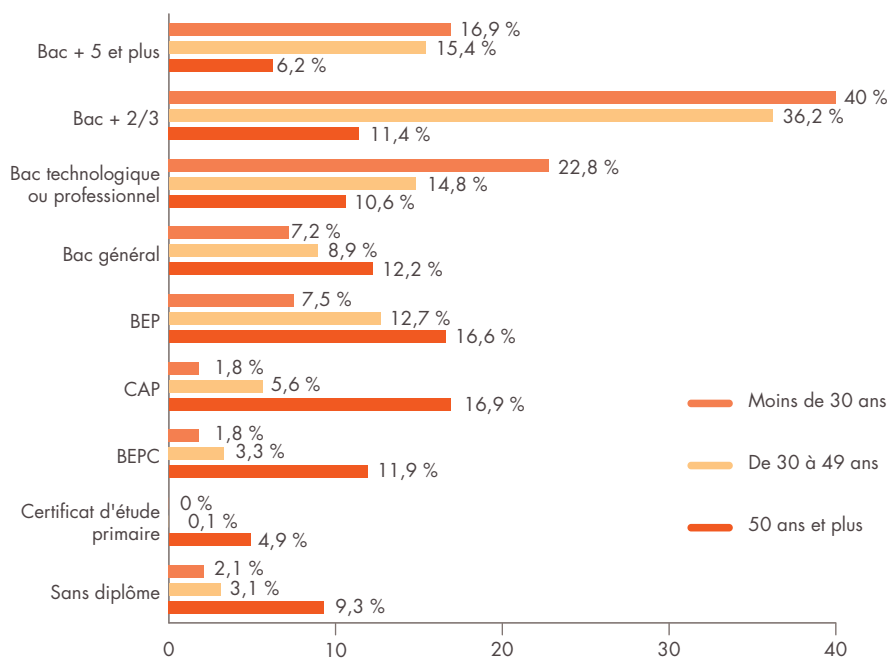
des salariés détiennent un diplôme de niveau égal ou supérieur à Bac +2/3

60 %

des salariés de moins de 30 ans ont un diplôme de niveau supérieur à Bac +2/3

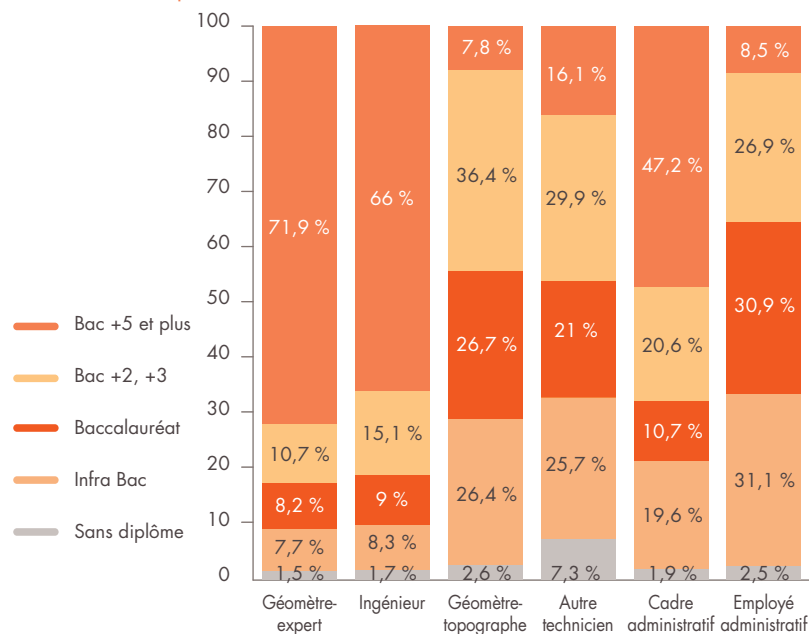
Sources : Traitements Quadrat'études, DADS et RGP 2012.

### ④ Niveau de diplôme selon l'âge



Sources : Traitements Quadrat'études, DADS et RGP 2012.

### ④ Niveau de diplôme selon le métier



Source : Traitements Quadrat'études, RGP 2012.

### Différences notables selon les métiers

Les niveaux Bac+5 et plus sont prépondérants chez les géomètres-experts, les ingénieurs et cadres d'étude et, dans une moindre mesure, les cadres administratifs. À l'inverse, pour les trois autres métiers de la branche (géomètres-topographes, autres techniciens et employés administratifs), il existe une plus grande diversité de niveaux. Les géomètres-topographes sont majoritairement de niveau Bac+2/3, le BTS étant la voie d'accès au métier privilégiée (plus de 36 % des professionnels du métier). Près de 18 % ont un niveau Bac pro et 14 %, un niveau BEP (Brevet d'études professionnelles). Les autres profils techniciens et les assistants géomètres détiennent à hauteur de 30 % un niveau Bac+2/3 et à hauteur de 14 %, un niveau Bac techno/pro. À noter que 16 % ont un niveau Bac+5 ou plus, contre 9 % des géomètres-topographes.

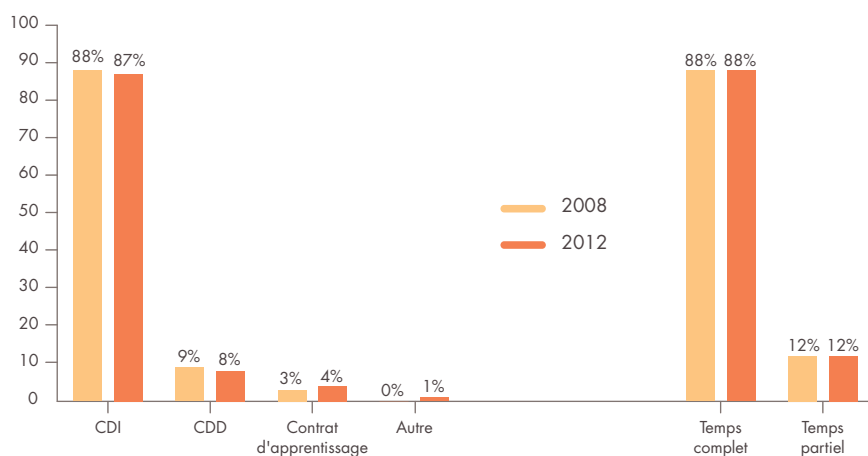
## CONDITIONS D'EMPLOI DES SALARIÉS

### Emplois stables et recours important à l'apprentissage

La majorité des salariés de la branche bénéficie de conditions d'emploi stables : la plupart travaillent en CDI et à temps complet. Le recours au travail temporaire est

marginal : moins de 1,5 % des contrats. Ces conditions d'emploi n'ont pas évolué entre 2008 et 2012.

### ④ Répartition des salariés selon le type de contrat et le temps de travail

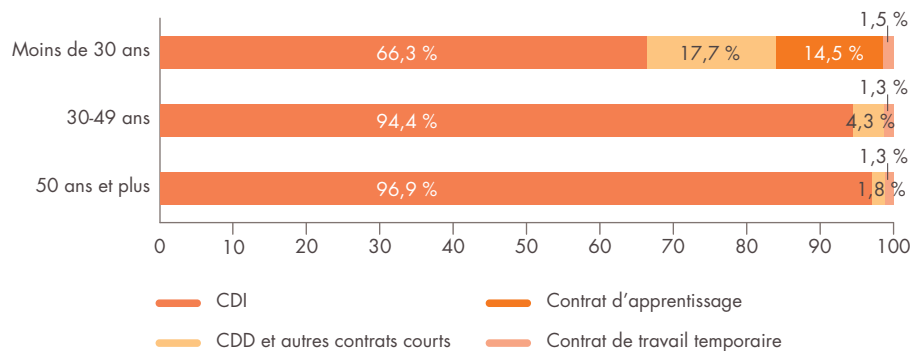


Sources : Traitements Quadrat-études, DADS 2008 et 2012.

Conformément à la tendance dans l'économie générale, la part des salariés en CDI progresse avec l'âge : ainsi, dans la branche, 66 % des salariés de moins de 30 ans sont employés en CDI, contre près

de 97 % des 50 ans et plus. Une part significative des salariés les plus jeunes est recrutée en contrat d'apprentissage (plus de 14 % des moins de 30 ans).

### ④ Répartition des salariés selon l'âge et le type de contrat



Source : Traitements Quadrat-études, DADS complète 2012.



**10 013**  
salariés en CDI

**2 197**  
de moins de 30 ans

**5 416**  
de 30 à 49 ans

**2 400**  
de 50 ans et plus

Sources : Traitements Quadrat-études, DADS complète 2012.



1405  
salariés à temps partiel

200  
de moins de 30 ans

756  
de 30 à 49 ans,

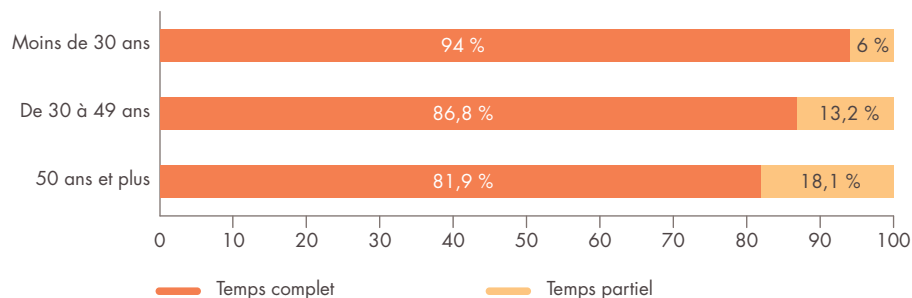
449  
de 50 ans et plus

Sources : Traitements Quadrat'études,  
DADS complète 2012.

La proportion de salariés à temps partiel est assez faible et croît avec l'âge : 6 % des salariés de moins de 30 ans exercent à temps

partiel, contre légèrement plus de 18 % des 50 ans et plus.

### ④ Répartition des salariés selon l'âge et le temps de travail



Source : Traitements Quadrat'études, DADS complète 2012

## RÉMUNÉRATIONS

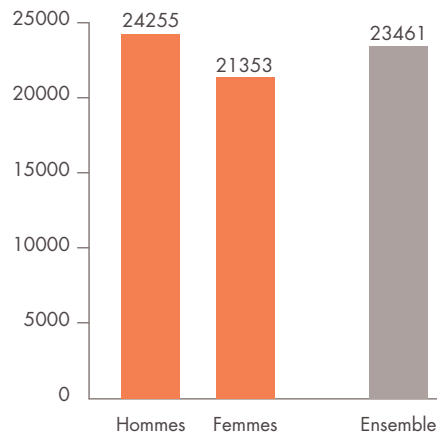
### ➤ RÉMUNÉRATION ANNUELLE MOYENNE PROCHE DE 23 500 €

La rémunération annuelle nette moyenne dans les entreprises de géomètres, mesurée au sens de la DADS<sup>3</sup>, calculée pour les salariés à temps complet présents toute l'année, s'élève à 23 460 €.

La rémunération selon le genre présente des écarts importants : la rémunération des femmes se situe en deçà de la moyenne de la branche, avec un écart moyen de 2 900 € par rapport à la rémunération des hommes.

Dans les métiers de géomètres-topographes, ingénieurs et autres techniciens, la rémunération des femmes est inférieure de 12 à 14 % à celle des hommes (soit des écarts de 2 900 à 5 000 € selon les métiers). La tendance inverse s'observe pour les métiers d'employés administratifs, métiers fortement féminisés : la rémunération annuelle moyenne des femmes y est supérieure de

### ④ Rémunération annuelle nette moyenne selon le genre

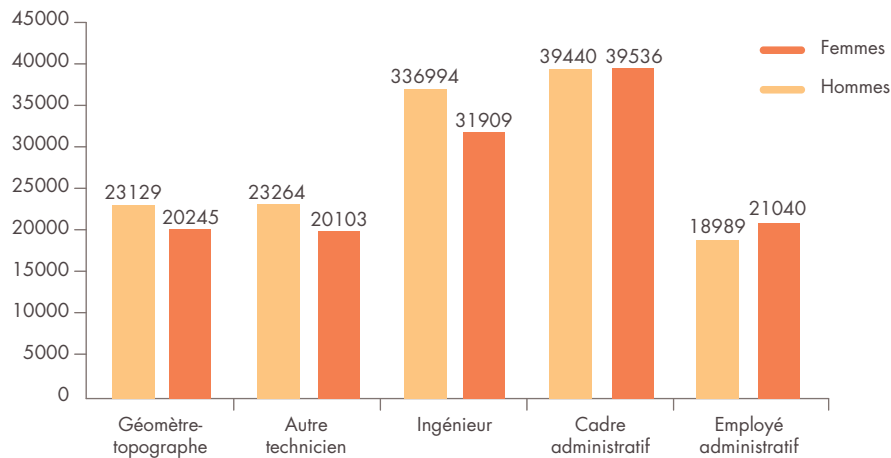


Source : Traitement Quadrat'études, DADS 2012.

10 % à celle des hommes, soit un écart de 2 100 €. La rémunération des cadres administratifs est quant à elle équivalente entre les femmes et les hommes.

<sup>3</sup> Nette de toutes cotisations sociales obligatoires, de CSG (contribution sociale généralisée) et de CRDS (contribution de la réduction à la dette sociale) incluant également les indemnités nettes, et calculée pour l'ensemble des salariés de la branche à temps complet et présents toute l'année (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre).

### ④ Rémunération annuelle nette moyenne selon le genre et le métier



Source : Traitement Quadrat'études, DADS 2012.

Par ailleurs, conformément à la situation dans l'économie générale, la rémunération augmente avec l'âge.

### ➤ ÉCARTS DE RÉMUNÉRATION AU REGARD D'AUTRES BRANCHES

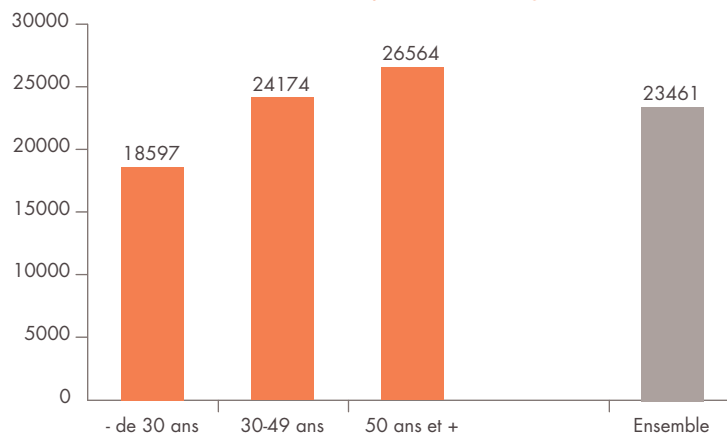
Les rémunérations moyennes annuelles des trois métiers techniques de la branche des entreprises de géomètres (géomètre-topographe, autre technicien et ingénieur) ont été comparées à celles pratiquées dans la branche des bureaux d'études techniques et des travaux publics.

Pour l'ensemble des trois métiers étudiés, la branche des entreprises de géomètres est la moins rémunératrice, les écarts étant plus ou moins importants selon les métiers.

Les rémunérations moyennes des niveaux techniciens (géomètres-topographes et autres techniciens) sont relativement proches dans les branches des géomètres et des bureaux d'études techniques. Dans ces deux branches, la rémunération nette annuelle est comprise entre environ 23 000 € et 24 000 €. Celle des géomètres-topographes dans les travaux publics est plus élevée (25 900 €).

La branche des entreprises de géomètres apparaît la moins rémunératrice pour les

### ④ Rémunération annuelle nette moyenne selon l'âge

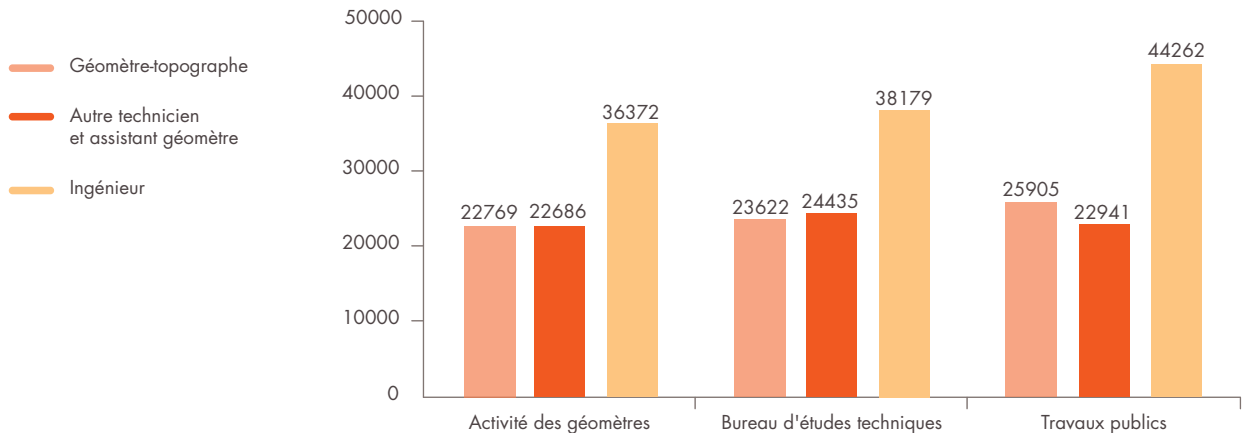


Source : Traitement Quadrat'études, DADS 2012.

profils ingénieurs : l'écart avec la branche des bureaux d'études techniques est significatif (+1 800 € de rémunération nette annuelle) et l'écart avec la branche des travaux publics est nettement plus important (+7 900 € nets annuels).

Enfin, l'écart de rémunération entre les ingénieurs et les techniciens est légèrement plus élevé dans la branche des travaux publics (18 300 € pour les géomètres-topographes et 21 300 € pour les autres techniciens) que dans les deux autres branches (environ 13 700 €).

④ Rémunération annuelle nette moyenne des métiers techniques, comparée aux branches des bureaux d'études techniques, de la construction et des travaux publics



Source : Traitement Quadratétudes, DADS 2012.

Rémunérations selon les catégories socioprofessionnelles (CSP)

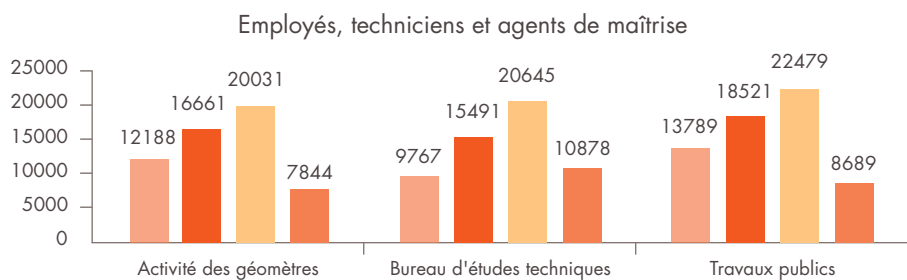
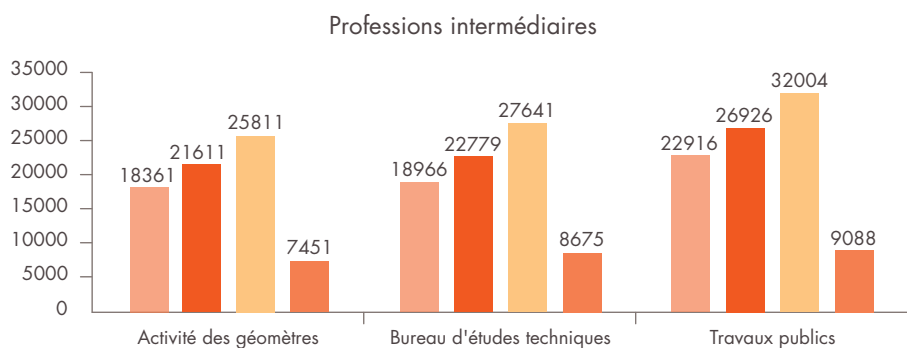
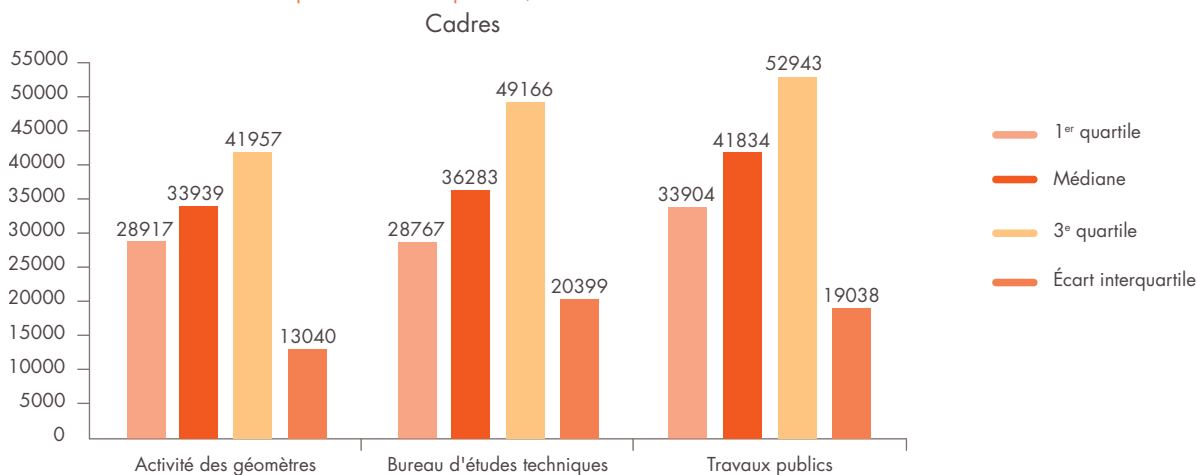
La comparaison des rémunérations entre les trois branches pour trois CSP (cadres, professions intermédiaires et ETAM (Employés, techniciens et agents de maîtrise, statut intermédiaire entre l'ouvrier et le cadre) met en évidence :

- des rémunérations médianes pour la branche des entreprises de géomètres relativement proches de celles des bureaux d'études techniques. La dispersion des rémunérations (mesurée par l'écart interquartile) est néanmoins plus importante dans les bureaux d'études techniques ;

- des différences plus marquées entre les rémunérations de la branche des entreprises de géomètres et celles de la branche des travaux publics. La rémunération médiane des cadres et des professions intermédiaires des entreprises de géomètres est inférieure de près de 20 % à celle des salariés exerçant dans les travaux publics. L'écart est plus faible pour les ETAM (rémunération médiane inférieure de 10 % dans les entreprises de géomètres).



④ Comparaison des rémunérations annuelles nettes dans les branches des géomètres, bureaux d'études techniques et travaux publics, selon la CSP



Source : Traitements Quadrat-études, DADS 2012.

## FLUX D'EMPLOI

### ► NOMBRE ÉQUIVALENT DE SALARIÉS ENTRANTS ET SORTANTS

Les entreprises enregistrent environ 1 500 entrées annuelles de salariés. Les flux concernent surtout deux métiers : les géomètres-topographes (environ 650 entrées par an) et les autres techniciens/assistants (autour de 400).

La part des entrants dans la branche s'élève à 11 % en moyenne en 2012. Selon les métiers, cette part oscille entre 8 % (chez les cadres administratifs) et 13 % (géomètres-topographes et employés administratifs).

### ④ Effectifs et flux d'entrée annuels par métier

	Ingénieurs, cadres d'étude et architectes	Géomètres-topographes	Techniciens et assistants	Autres cadres dont cadres administratifs	Employés administratifs	Ensemble des salariés
Effectif	367	4 971	3 454	253	2 142	11 524
Femmes	68	829	601	123	1 849	3 570
Hommes	299	4 143	2 852	130	293	7 954
Nombre d'entrées dans l'année	34	644	430	20	281	1 498
Taux d'entrants dans l'année	9 %	13 %	12 %	8 %	13 %	13 %

Sources : Traitements Quadratétudes, Enquête emploi et ACOSS (de 2003 à 2014), DADS 2012.

En 2012, le nombre de sortants de la branche est équivalent à celui des entrants, soit environ 1 500.

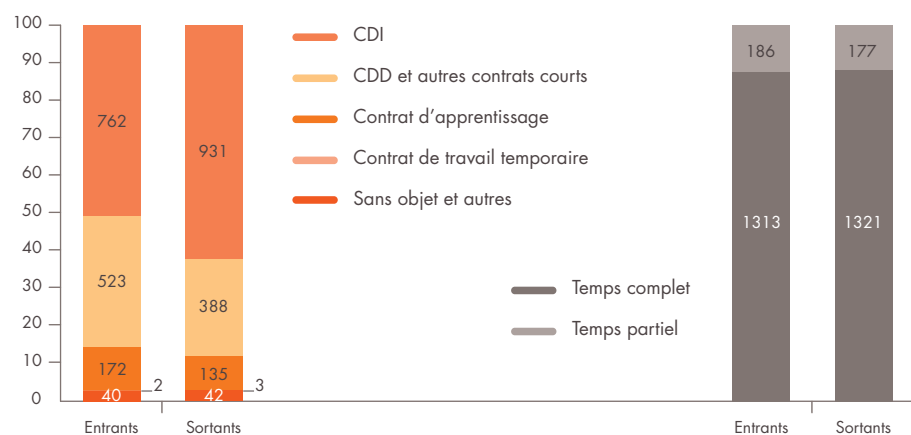
### ► PROFIL DES SALARIÉS ENTRANTS ET SORTANTS

Le profil des salariés entrants et sortants reflète les caractéristiques de l'emploi de la branche.

L'emploi dans la branche étant majoritairement occupé par des hommes, les femmes sont minoritaires parmi les entrants et sortants : elles représentent 29 % des entrants

et 27 % des sortants. La moitié des embauches est effectuée en CDI et plus de 60 % des sortants détenaient un CDI. Par ailleurs, près de 90 % des embauches et des départs concernent des contrats à temps complet.

### Ⓢ Temps de travail et type de contrat des salariés entrants et sortants



Sources : Traitements Quadrat-études, DADS complète 2012.

### ➤ CANDIDATURE SPONTANÉE, PREMIER MODE DE RECRUTEMENT

Le réseau et les candidatures spontanées sont les modes de recrutement privilégiés dans la branche : près de 50 % des embauches sont effectués à la suite d'une candidature spontanée ou d'une demande personnelle adressée aux entreprises.

Le réseau donne lieu à près de 20 % des recrutements.

Les contacts directs par les entreprises sont moins fréquents : ils concernent un peu plus de 10 % des embauches.

### Ⓢ Canaux de recrutement mobilisés par les salariés entrés dans la branche

Mode de recrutement	Effectif d'entrants	Part selon le motif
Demande personnelle ou une candidature spontanée	5 514	49 %
Relations familiales, personnelles ou professionnelles	2 242	20 %
Contact de la part de l'entreprise	1 539	14 %
Petites annonces	753	7 %
Pôle Emploi ou un autre organisme public	687	6 %
École ou organisme de formation	287	3 %
Ancien employeur ou celui de son conjoint	175	2 %

Sources : Traitements Quadrat-études, Enquête emploi, de 2010 à 2014.

### ➤ DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

En 2014, les entreprises, tous secteurs confondus, déclaraient 500 projets de recrutement de géomètres et 6 500 de techniciens et assistants du BTP (source : enquête BMO (Enquête annuelle « Besoins en main-d'œuvre » de Pôle emploi).

Le nombre de projets de recrutement connaît une baisse sensible chez les géomètres au cours des dernières années : il diminue de 22 % entre 2013 et 2015.

Ⓜ Besoins en main-d'œuvre de l'économie dans les principaux métiers

	Nombre de projets de recrutement	Part des projets de recrutement jugés difficiles
Géomètres	500	47 %
Techniciens et chargés d'études, dessinateurs du BTP	6 500	50 %

Source : Enquête Besoins de main-d'œuvre, Pôle emploi, 2015.

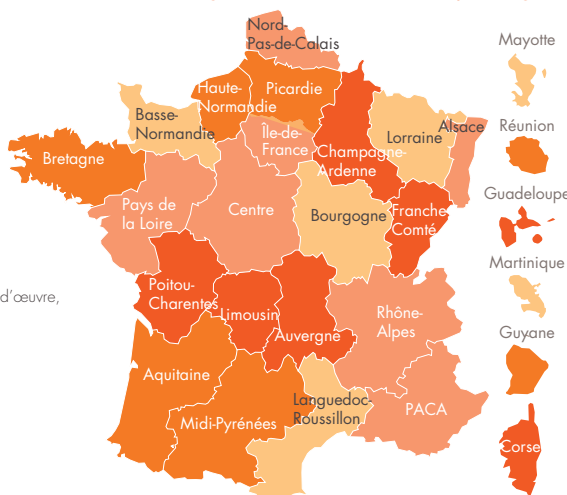
La part des projets jugés difficiles est similaire pour tous les métiers concernés, et stable dans le temps : autour de la moitié des intentions d'embauche déclarées par les employeurs.

Quelques régions concentrent les difficultés de recrutement les plus importantes parmi les métiers du cadre de vie. En effet, la part des projets de recrutement jugés difficiles par les employeurs sur ces métiers apparaît plus élevée au centre ou à la périphérie du pays : Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Poitou-Charentes, Auvergne (pour les géomètres, les techniciens et les assistants) ; et plus spécifiquement pour le recrutement de géomètres, en Basse-Normandie, Picardie et Alsace.

Ⓜ Part des projets de recrutement jugés difficiles par les entreprises dans les métiers de dessinateur en BTP, géomètre et technicien, par région

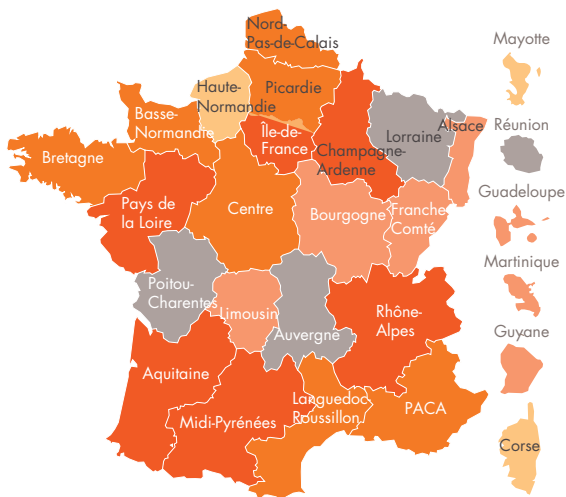


- Élevé
- Moyen
- Faible
- Très faible
- Aucun



Source : Enquête Besoins de main-d'œuvre, Pôle emploi, 2015.

Ⓜ Projets de recrutement de géomètres, par région



Ⓜ Part des projets de recrutement jugés difficiles par les entreprises pour le métier de géomètre



# PRATIQUES DE FORMATION

## FORMATION INITIALE

### ► PLUS DE 60 % DES NOUVEAUX DIPLÔMÉS TITULAIRES D'UN BAC PROFESSIONNEL

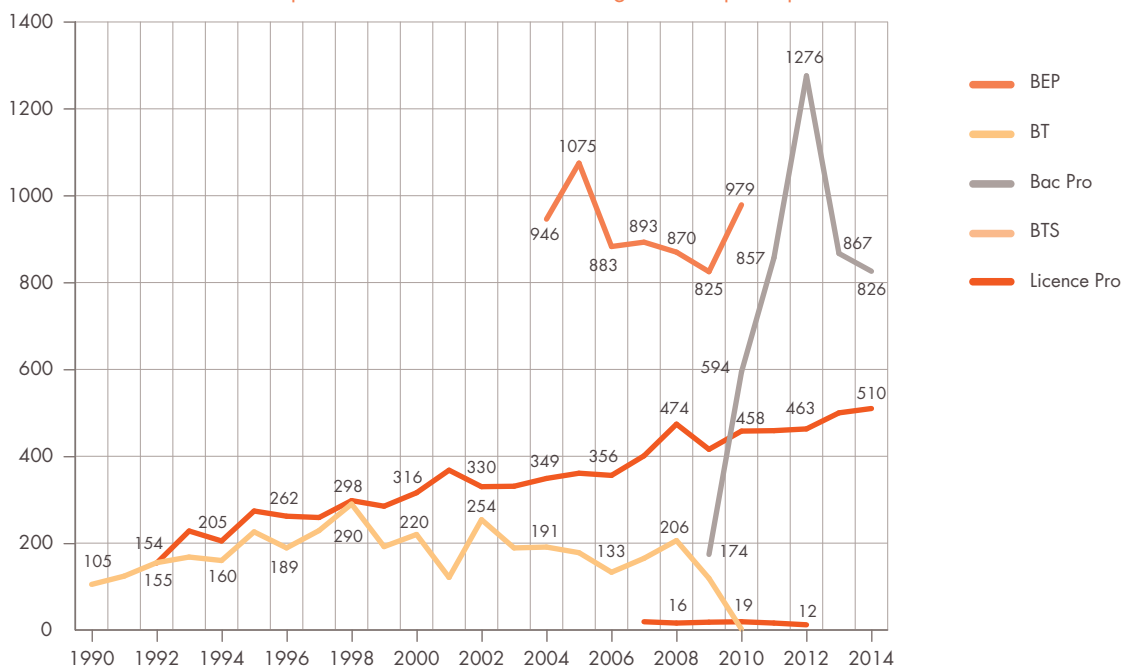
L'activité des entreprises de géomètres correspond à des diplômes de l'Éducation nationale bien identifiés : un BEP, un BT, un Bac pro et un BTS. Parmi ces diplômes, le diplôme « Bac professionnel technicien géomètre-topographe » est le plus délivré sur les quatre dernières années. Les promotions de diplômés du Bac pro oscillent entre 800 et 1 200 personnes selon les années contre 450 à 500 diplômés du BTS « géomètre-topographe ». Néanmoins, les effectifs du BTS augmentent légèrement d'année

en année, alors que la tendance inverse est observée pour le Bac pro. La suppression de deux diplômes en 2010 (BEP et BT) a contribué à l'augmentation des promotions du Bac pro et, dans une moindre mesure, du BTS.

Il existe également des licences professionnelles rattachées à des établissements d'enseignement supérieur, par exemple la licence professionnelle « Travaux publics, spécialité technicien en géo-mesures et foncier ».



### 📈 Évolution du nombre de diplômés dans le domaine de la géométrie par diplôme



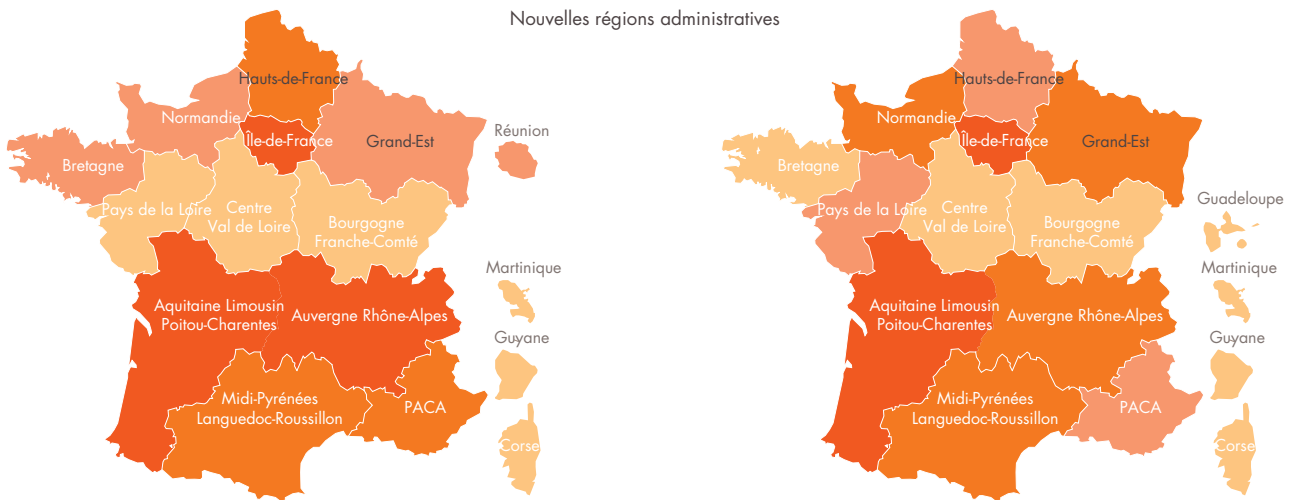
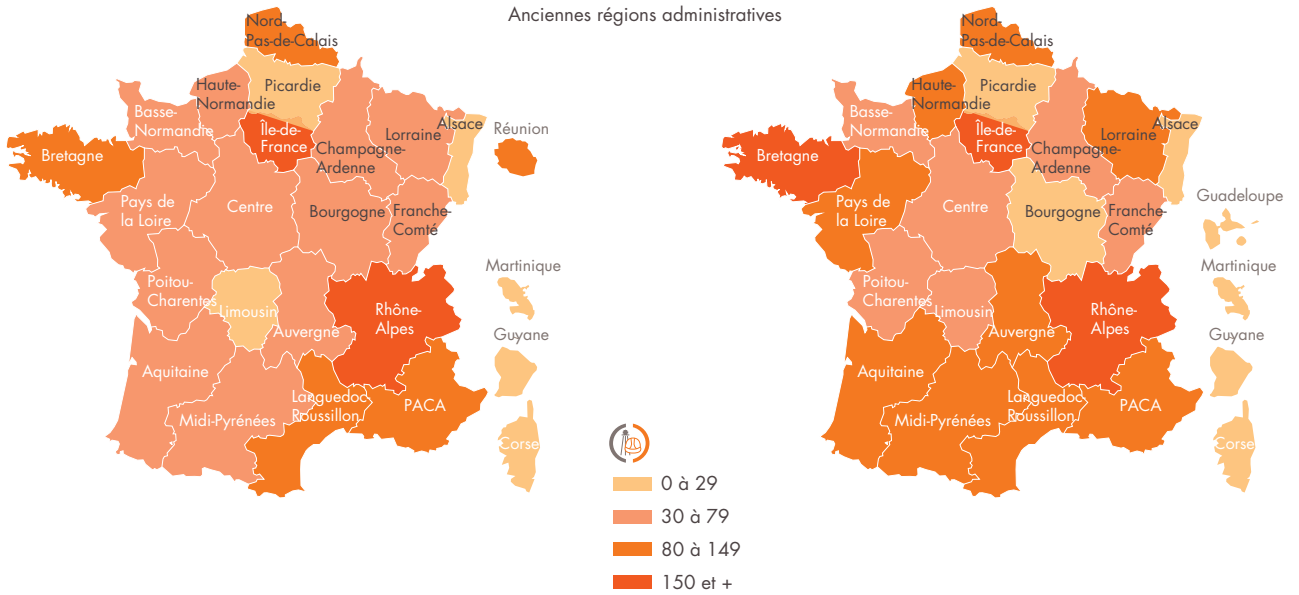
Source : Traitements Quadrat'études, base Reflet du Céreq.



Les écoles délivrant le Bac pro et le BTS se situent majoritairement en Île-de-France et en Rhône-Alpes.

📍 Répartition régionale des diplômes du Bac Pro

📍 Répartition régionale des diplômes du BTS



Source : Traitements Quadrat'études, base Reffet du Céreq.

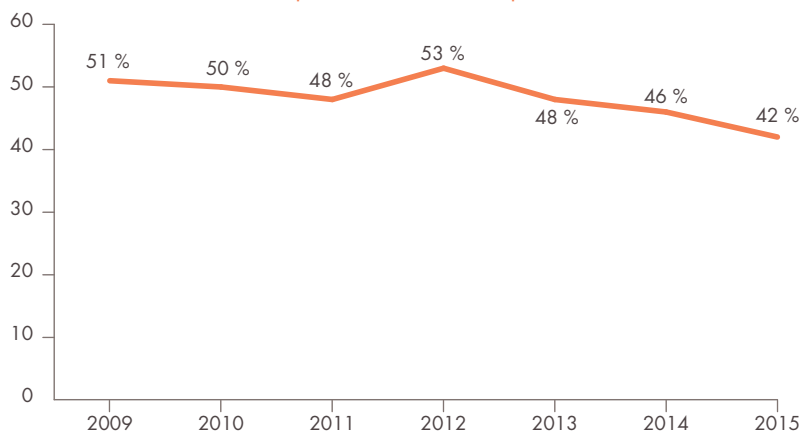
## FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS

### ► LÉGÈRE BAISSÉ DU TAUX D'ENTREPRISES FORMATRICES

En 2015, 42 % des entreprises ont eu recours à la formation professionnelle, via un financement Actalians, pour leurs salariés. La proportion d'entreprises formatrices<sup>4</sup> suit une tendance légèrement baissière au cours des dernières années : ce taux s'infléchit depuis 2012, année où il s'établissait à 53 %.

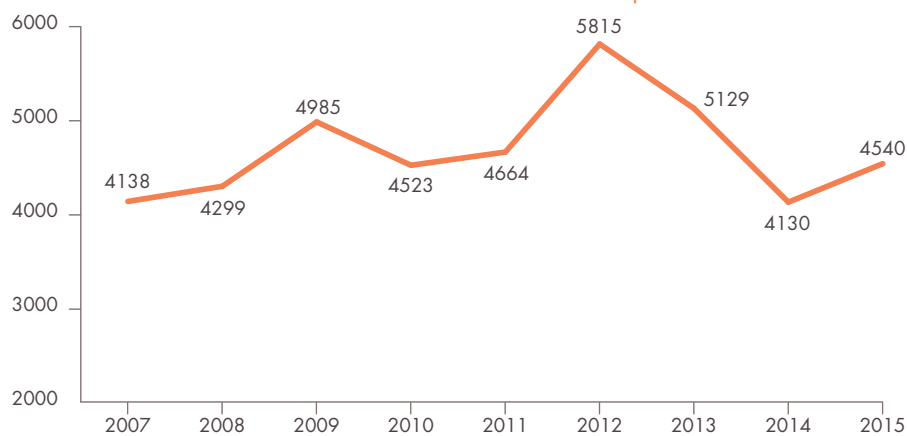
Par ailleurs, le nombre d'actions de formation suivies sur financement d'Actalians a connu une diminution notable entre 2012 et 2014, passant de 5800 à 4100. Une légère hausse est cependant à noter entre 2014 et 2015.

### ④ Évolution du taux d'entreprises formatrices depuis 2009



Sources : Actalians et DADS, de 2009 à 2014.

### ④ Évolution du nombre d'actions de formation financées depuis 2007



Source : Actalians, de 2007 à 2015.

### ► PLAN DE FORMATION MAJORITAIREMENT MOBILISÉ

#### Principalement des stages d'actualisation, de développement des compétences ou d'adaptation

Les formations d'adaptation, d'actualisation et de développement sont largement majoritaires parmi les formations financées par Actalians. Parmi l'ensemble des formations

suivies, elles représentent la quasi-totalité. Le recours au DIF (Droit individuel à la formation) est faible : depuis 2011, moins de 5 % des formations sont effectuées via ce dispositif.

<sup>4</sup> Entreprise ayant formé au moins un salarié au cours d'une année sur financement de l'Opca.

Par ailleurs, les formations certifiantes, qualifiantes ou diplômantes représentent une part très faible des formations suivies : entre 1 % et 2 % des formations selon les années.

Notamment, une dizaine de CQP (Contrat de qualification professionnelle) sont financés annuellement.

### ④ Types de formations financées depuis 2009 (analyse au niveau établissement)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Stages d'actualisation, de développement, d'adaptation	4 903	4 467	4 560	5 694	4 913	3 927	4 437
DIF	nd	nd	15	39	61	62	nd
Professionnalisation	74	47	76	66	86	71	75
VAE (Validation des acquis et de l'expérience)	8	9	7	3	10	8	nd
Autre	n.d.	n.d.	6	13	59	62	27
<b>Total</b>	<b>4 985</b>	<b>4 523</b>	<b>4 664</b>	<b>5 815</b>	<b>5 129</b>	<b>4 130</b>	<b>4 539</b>
Part de stages d'actualisation, de développement, d'adaptation	98 %	99 %	98 %	98 %	96 %	95 %	98 %

### ④ Part des formations certifiantes, qualifiantes et diplômantes financées depuis 2009 (analyse au niveau établissement)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Formations certifiantes, qualifiantes et diplômantes	100	72	71	75	58	54	55
<b>Total</b>	<b>4 985</b>	<b>4 523</b>	<b>4 664</b>	<b>5 815</b>	<b>5 129</b>	<b>4 130</b>	<b>4 539</b>
Part des formations certifiantes, qualifiantes et diplômantes	2,0 %	1,6 %	1,5 %	1,3 %	1,1 %	1,3 %	1,2 %

Source : Actalians, de 2007 à 2015.

## ► MOINS D'UN TIERS DES SALARIÉS FORMÉS

### Accès plus important des cadres à la formation

En 2015, le taux d'accès à la formation dans la branche, tous métiers confondus, s'élève à 23 % (proportion de salariés ayant accédé à au moins une formation financée par Actalians au cours de l'année).

Les taux d'accès apparaissent cependant différents selon les métiers. Les cadres ont le taux d'accès à la formation le plus élevé : 90 % ont suivi au moins une formation en 2015. À l'inverse, les autres techniciens et assistants géomètres ne sont que 13 % à avoir obtenu un financement de formation en 2015. Les géomètres-topographes bénéficient d'un taux d'accès supérieur à l'ensemble des salariés de la branche (33 %) et sont davantage formés à partir du milieu de carrière.

L'âge influe significativement sur l'accès à la formation : seuls 15 % des salariés âgés de 50 ans et plus accèdent à la formation, contre un quart des moins de 30 ans et un quart des 30-49 ans.

Le genre a relativement peu d'influence sur l'accès à la formation (malgré des différences notables entre les cadres et les employés administratifs).

Enfin, les salariés à temps complet partent davantage en formation : c'est le cas pour 24 % des salariés à temps complet, contre 12 % des salariés à temps partiel. Les différences d'accès sont particulièrement élevées chez les cadres.



⊞ Taux d'accès à la formation en 2015, selon le genre, l'âge et le temps de travail

	Géomètre-topographe	Autre technicien et assistant géomètre	Cadre	Employé administratif	Total
<b>Genre</b>					
Femme	30,4 %	14,6 %	74,0 %	15,7 %	21,4 %
Homme	33,6 %	12,7 %	97,7 %	3,4 %	23,8 %
<b>Temps de travail</b>					
Temps complet	34,5 %	13,5 %	100,0 %	15,5 %	24,5 %
Temps partiel	14,5 %	6,9 %	38,2 %	10,5 %	12,2 %
<b>Tranches d'âge</b>					
Moins de 30 ans	15,7 %	6,0 %	62,1 %	18,6 %	25,3 %
De 30 ans à 49 ans	37,3 %	12,3 %	100,0 %	17,4 %	25,6 %
50 ans et plus	44,5 %	22,2 %	74,9 %	4,5 %	15,1 %
<b>Total</b>	<b>33,3 %</b>	<b>13,1 %</b>	<b>89,5 %</b>	<b>14,0 %</b>	<b>22,6 %</b>

\* La base Actaliens ne permet pas de distinguer les cadres administratifs des cadres d'études et ingénieurs.

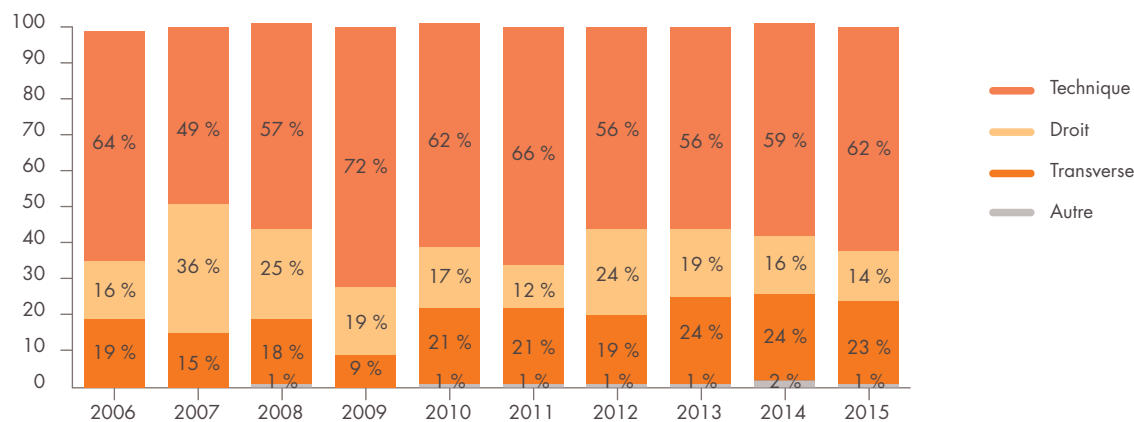
Sources : DADS complète 2012, ACOSS de 1994 à 2014, Actaliens 2015.

Majorité de formations techniques

La répartition des formations par grands thèmes évolue peu au cours du temps. Les formations techniques sont prépondérantes : elles représentent entre 49 % et 72 % selon les années. Les formations juridiques ont occupé une place particulièrement importante parmi les formations suivies par les salariés en 2007 (plus d'un tiers des formations) et en 2012 dans une moindre mesure,

années de réforme du code de l'urbanisme. Par ailleurs, la part des formations relatives aux fonctions support (commercial, gestion, informatique...) tend à s'accroître sur les dernières années, tirée par les formations portant sur la comptabilité, la gestion et le management. Les autres formations, notamment en langues, sont marginales : elles oscillent entre 0 % et 2 % selon les années.

⊞ Évolution des grands thèmes de formation



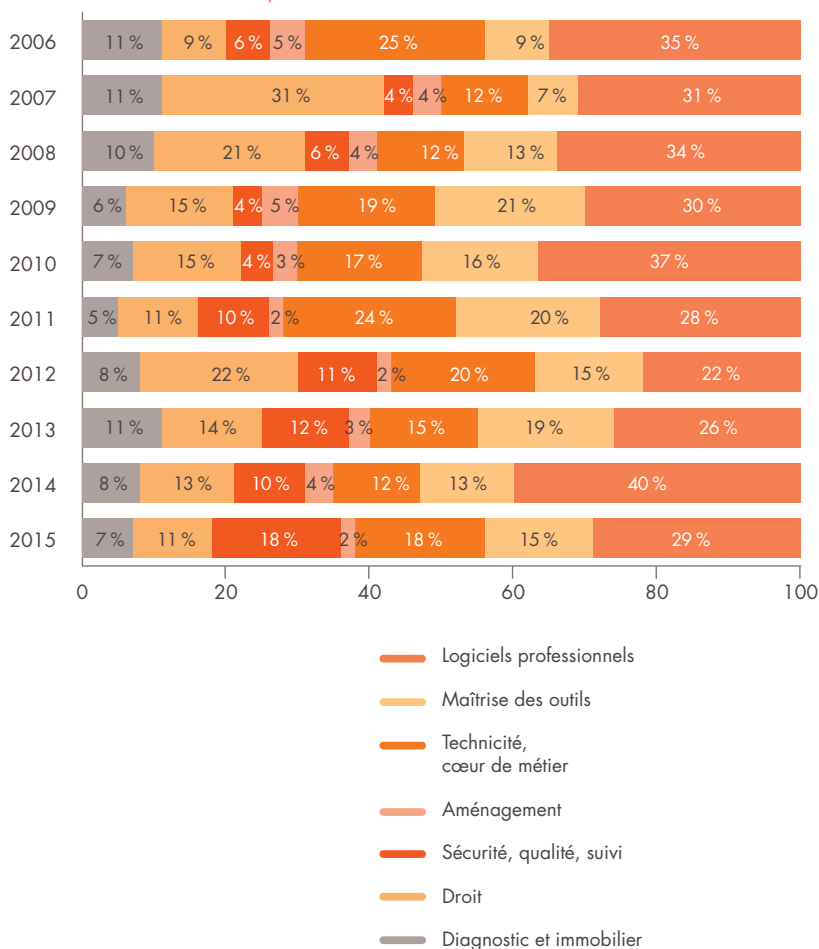
Source : Traitements Quadratrétudes, Actaliens, de 2006 à 2015.

Les formations techniques portent majoritairement sur les logiciels professionnels : entre 18 % et 30 % des formations selon les années. En particulier, les formations sur les logiciels 3D augmentent en 2014 et 2015. Les parts des formations liées aux outils et aux techniques du géomètre sont relativement stables sur les dernières années, alors que celles sur la sécurité et la qualité sont en hausse, en particulier en 2015.

Les formations juridiques varient entre 7 % et 26 % sur la période considérée. L'augmentation notable de ce type de formations, observée en 2007 et 2012, est à mettre en lien avec les réformes du code de l'urbanisme.

Les formations relatives aux diagnostics et à l'immobilier représentent entre 4 % et 9 % des formations selon les années. Elles ont diminué significativement entre 2009 et 2012, période de crise immobilière. Sur l'ensemble de la période considérée (2006-2015), une tendance baissière est à noter : leur part s'établissait à près de 10 % en 2006, contre 5 % en 2015.

### ④ Évolution des thématiques des formations « cœur de métier »



Source : Traitements Quadrat'études, Actalian, de 2006 à 2015.

### EXEMPLES DE FORMATION

- **Logiciels professionnels** : Autocad, Covadis...
- **Maîtrise des outils** : station trimble, appareil de mesure 3D, GPS...
- **Technicité, cœur de métier** : implantations, bornage, codification, détection de réseaux, calculs topométriques, levés d'intérieur...
- **Aménagement** : voiries et réseaux...
- **Sécurité, qualité** : SST, radioprotection, intervention en espaces confinés...
- **Droit** : actualités juridiques en matière d'urbanisme, de copropriété...
- **Diagnostic et immobilier** : amiante, gaz, entremise immobilière...

La part globale des formations transverses s'amplifie légèrement sur les dernières années. Cela s'explique en particulier par la hausse des formations à la comptabilité et à la gestion : elles passent de 13 % en 2006 (360 actions) à 19 % en 2014 (près de 800 actions). Néanmoins une tendance baissière en 2015 est observable.

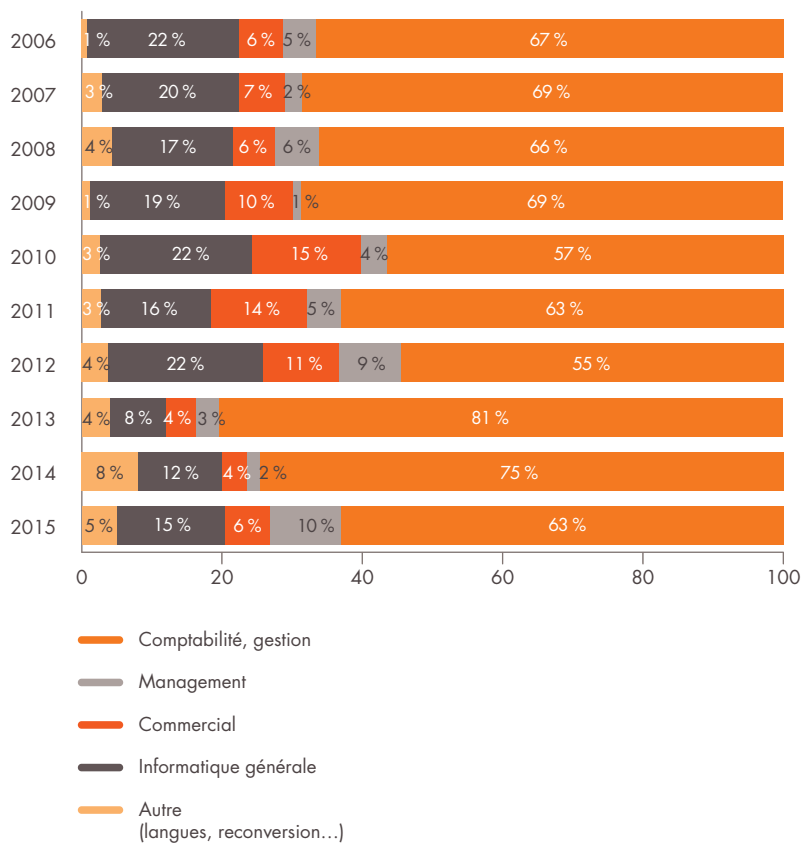
Les parts des formations aux techniques commerciales et au management sont faibles : selon les années, elles oscillent entre 1 % et 3 % pour celles aux techniques commerciales et entre 0 % et 2 % pour le management. Pour ces deux thématiques, la tendance est à la baisse sur les trois dernières années.

#### EXEMPLES DE FORMATION

- **Comptabilité, gestion** : logiciels de gestion (geoprod quality...)
- **Management** : animation d'équipe, gestion des RH...
- **Commercial** : réponse à des appels d'offres, techniques commerciales...
- **Informatique générale** : maîtrise du Pack Office, utilisation d'Internet...
- **Autre** : anglais, permis de conduire, reconversions professionnelles...

Les géomètres-topographes, les autres techniciens et les assistants sont les professionnels bénéficiant le plus de formations techniques. Ils sont principalement formés à l'utilisation des logiciels professionnels (respectivement 26 % et 31 % de leurs formations), à la maîtrise des outils (15 % et 14 %), ainsi qu'à la sécurité/qualité (11 % et 15 %).

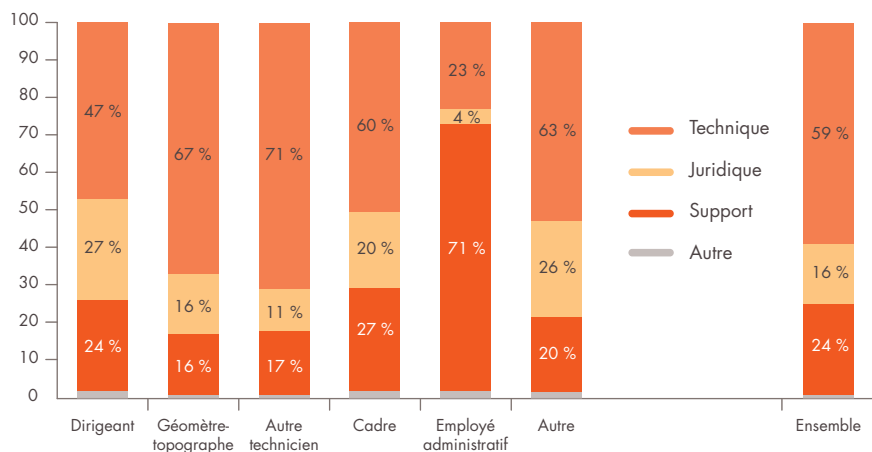
#### Évolution des thématiques de formations de domaines transverses



Source : Traitements Quadrat'études, Actaliens, de 2006 à 2015.

Les dirigeants recourent à des formations portant sur diverses thématiques. Cette diversité est rendue nécessaire par le caractère multiple de l'intervention de ces professionnels : gestion / management et interventions « métier » (juridique et technique). Enfin, plus de 55 % des formations des employés administratifs sont relatives à la comptabilité et la gestion.

### Grands thèmes de formation selon les métiers des salariés



Source : Traitements Quadrat-études, Actaliens, de 2013 à 2015.

### Formations d'au moins 19 heures

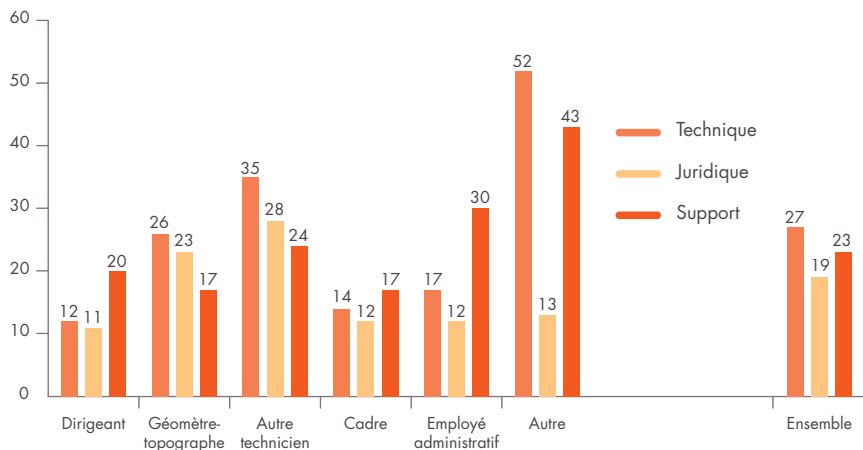
Les formations techniques sont en moyenne les plus longues : dans l'ensemble de la population salariée formée entre 2013 et 2015, la durée moyenne des formations techniques est de 27 heures et de 19 heures pour les formations juridiques. Les « autres techniciens et assistants géomètre » bénéficient des formations

techniques les plus longues, suivis des géomètres-topographes et des cadres.

Les géomètres-topographes et les autres techniciens suivent les formations juridiques les plus longues.

Enfin, les formations transverses les plus longues sont effectuées par les employés administratifs.

### Durée moyenne des formations par grands thèmes et métiers des salariés (heures)



Source : Traitements Quadrat-études, Actaliens, de 2013 à 2015.



## FORMATION DES GÉOMÈTRES-EXPERTS

### ► PRÈS DE 70 % DE FORMATIONS AU CŒUR DE MÉTIER DU GÉOMÈTRE-EXPERT

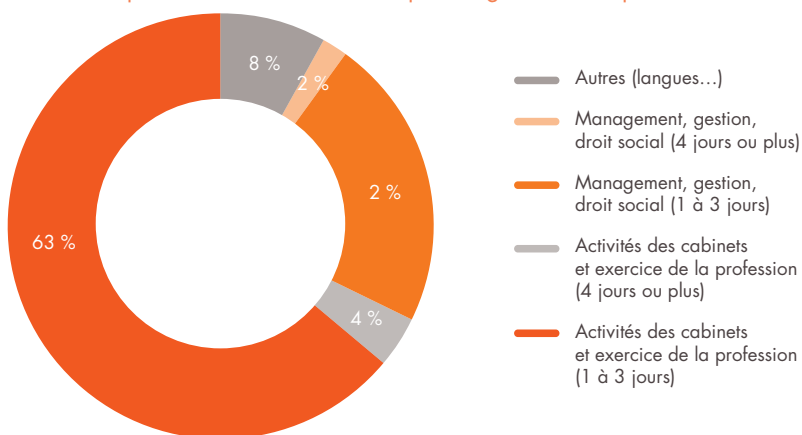
La majorité des formations financées par le Fifpl entre 2013 et 2015 sont liées aux diverses activités développées au sein des entreprises de géomètres-experts : les techniques et leurs évolutions, les connaissances techniques et juridiques générales (ingénierie, foncier, urbanisme...) et spécifiques (entremise et gestion immobilière...), ainsi que sur la profession en général (médiation et arbitrage...).

Un quart des formations financées vise à accompagner les géomètres-experts dans leur rôle de direction d'entreprise. Elles portent sur le management, la gestion, le développement commercial et la réglementation sociale.

### ► 13 HEURES DE FORMATION, EN MOYENNE

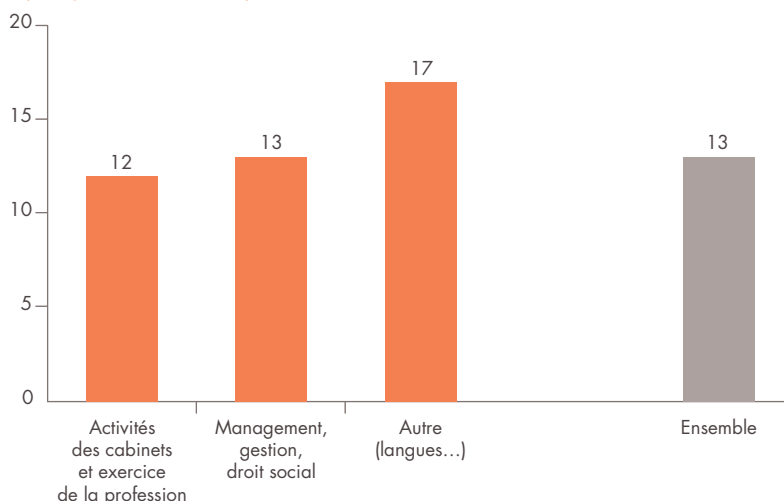
La durée moyenne des formations suivies, toutes thématiques confondues sur les trois dernières années, est de 13 heures. Les durées moyennes des formations au cœur de métier des entreprises, tout comme celles à la gestion, sont similaires et proches de la moyenne.

### ④ Thématiques des formations suivies par les géomètres-experts



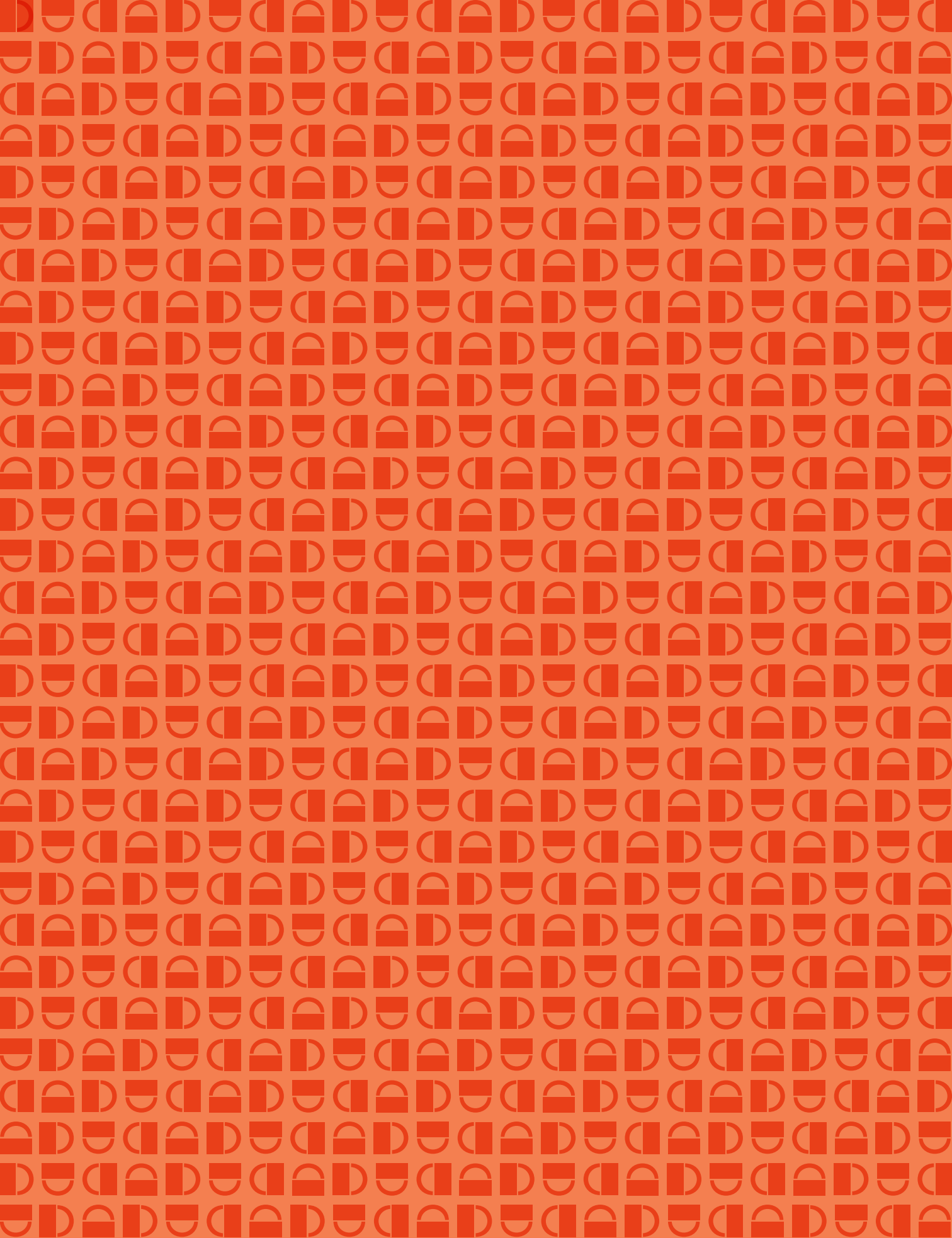
Source : Traitements Quadrat'études, Fifpl, de 2013 à 2015.

### ④ Durée moyenne des formations suivies par les géomètres-experts, par grandes thématiques



Source : Traitements Quadrat'études, Fifpl, de 2013 à 2015.





[www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr](http://www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr)  
4, rue du Colonel Driant • 75046 Paris Cedex 01 • [ompl@actaliens.fr](mailto:ompl@actaliens.fr)

**Ompl**  
Observatoire des métiers  
dans les professions libérales